

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 25 JUIN 1897

No 17

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

Les timbres-poste émis à l'occasion du jubilé de la reine Victoria font parler d'eux. Dès le premier jour de leur émission, à dix heures du matin, il était impossible d'en avoir au bureau principal de la poste de Montréal; nous voulons parler des valeurs courantes. Quant aux timbres qui ne servent et ne serviront jamais à l'affranchissement d'aucune correspondance, nous ne nous en occupons pas, sinon pour dire qu'ils ont été créés pour permettre à 25,000 seulement des millions de collectionneurs de timbres la satisfaction de les coller dans leur album.

Il nous semblait pourtant que le ministre des postes avait déclaré que le nombre des timbres émis avait été calculé pour les besoins du service postal pendant trois mois. Donc, pendant trois mois, on devrait au moins pouvoir se procurer des timbres de valeurs variant de $\frac{1}{2}$ cent à 50 cents, c'est-à-dire des valeurs habituelles. Pour savoir ce qui en est, que nos lecteurs, s'ils en ont besoin, demandent à la poste, 100 timbres du jubilé d'une des valeurs ci-dessus, notamment des $\frac{1}{2}$ et des 6 cents et ils verront le nombre qu'ils en rapporteront. Il y a évidemment de la spéculation quelque part et la meilleure preuve, c'est qu'on peut obtenir autant de collections complètes qu'on le désire, mais les timbres dont on a réellement besoin pour affranchir la correspondance, il n'y faut nullement songer.

Les fêtes du jubilé ont pris fin. Sur tous les points du Dominion les démonstrations en l'honneur de la Reine ont été grandioses et ont témoigné de l'attachement sincère et profond de tous les citoyens de la Confédération envers la Couronne

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

que représente si dignement Sa Majesté Victoria.

Montréal, la métropole canadienne, s'est montrée particulièrement loyale dans la circonstance et elle a fait les choses grandement.

Maintenant que les lampions ou mieux les lampes électriques — car tout a été à l'électricité pendant les fêtes — maintenant que les lampes sont éteintes nous pouvons parler des fêtes au point des résultats qu'elles amènent.

Depuis bien longtemps, nous en sommes certains, il n'a pas été mis autant d'argent en circulation dans un si court espace de temps, que pendant ces derniers jours. Les fêtes ont été une véritable aubaine pour la presque totalité des magasins de détail; bon nombre d'ouvriers ont trouvé un travail rémunérateur à préparer et à installer les décorations et le matériel d'illuminations.

Pour la circonstance, il s'est créé une foule de petites industries qui ont apporté, pour quelques semaines au moins, l'aisance dans bon nombre de familles.

Notre ville, qui n'a pas tous les jours un air réjoui, s'est assez bien trouvée de ces jours de fêtes pour que le commerce ait le désir de les

voir se renouveler, sinon très souvent, du moins de temps à autre. Il faut procurer à ceux qui ont de l'argent, l'occasion de le dépenser en faveur de ceux qui en ont besoin.

Aussi, nous souhaitons que notre conseil municipal ait l'intelligence de faire ce que font d'autres conseils municipaux en Europe, de créer, surtout dans les temps de marasme et de crise, des fêtes qui attirent le monde du dehors, et donnent au commerce éprouvé quelques jours de moisson abondante.

Nous souhaitons qu'on fasse revivre les cavalcades historiques. Il y a, dans le passé du Canada, une ample matière à exploiter au profit du commerce et de ceux qui aiment à dépenser leur argent superflu en satisfaisant leur goût ou leur curiosité pour les décors, les démonstrations, les illuminations et tout le clinquant qui frappe les yeux et l'imagination en de semblables occasions.

Tout le monde y gagnera. Nous ne manquons pas d'hommes entreprenants et énergiques à qui l'idée sourira; qu'ils s'en emparent et la mettent à exécution avec toute l'aideur dont ils sont capables et ils auront bien mérité de leurs compatriotes en général, et du commerce en particulier.

Les pilotes se sont mis en grève parce que le Sénat a refusé de leur octroyer la charte d'incorporation précédemment votée par la Chambre des Députés.

Sans vouloir examiner, pour le moment, si la Chambre haute a eu tort ou raison de refuser aux pilotes la dite incorporation, nous croyons devoir dire à ces derniers qu'ils ont fait fausse route en cessant leur service.

S'ils s'étaient donné la peine de réfléchir ils ne se seraient pas mis en grève. Ils se sont aliéné les sympathies de ceux-là mêmes qui

étaient en mesure de les aider dans leurs revendications ; le commerce d'importation et celui d'exportation sont, sinon empêchés, tout au moins considérablement gênés par leur inconcevable action.

Le tort qu'ils causent au commerce et aux industries ne leur sera pas compté comme un acte d'éclat capable de leur mériter les faveurs qu'ils réclament. Au contraire, on est maintenant en droit de se demander s'il ne vaut pas mieux leur refuser nettement l'incorporation réclamée et enterrer leur demande. Si, sans union, sans incorporation légale, ils sont capables de s'entendre pour mettre obstacle à la sécurité de la navigation et par conséquent au développement du commerce et des industries, que ne pourraient-ils faire dans le même sens s'ils formaient un corps légal ?

Les pilotes ont à se plaindre du Sénat; nous le voulons bien; admettons encore qu'ils aient à se plaindre des compagnies de navigation qui ont combattu l'octroi de leur charte devant les pouvoirs; s'en suit-il qu'ils aient employé un bon moyen d'obtenir satisfaction. D'abord leur grève n'affecte en rien le Sénat; elle occasionne certainement des pertes aux armateurs, mais elle pèse encore plus fortement sur le pays tout entier. La grève des pilotes n'est pas faite pour hâter le retour de la prospérité commerciale.

Nous n'avons, au Canada, qu'une courte saison de navigation; il faut profiter de tous les instants pendant lesquels le St Laurent est navigable; quelques jours d'arrêt causent un préjudice énorme au pays. Si les pilotes ont calculé sur le mal qu'ils faisaient en se mettant en grève pour forcer la main au Sénat, leur action n'en est que plus coupable, car elle frappe aussi ceux qui ne sont pour rien dans le refus qu'ils ont essuyé.

S'ils gênent la société, les pilotes n'auront pas à se plaindre si la société se défend; elle le peut faire. Il ne serait pas difficile d'obtenir des législateurs qui ont souci des intérêts du pays bien autrement importants que ceux des pilotes, une loi qui taxerait les grèves, du genre de la leur, de conspiration.

Il est à espérer que les pilotes se raviseront et que, mieux inspirés, ils reprendront leurs devoirs qu'un coup de tête leur a fait un instant abandonner. C'est peut-être pour eux le meilleur moyen de ne pas s'exposer à des rigueurs que plus tard ils pourraient regretter de s'être attirées.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Nous publions d'autre part le compte-rendu de l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque qui a eu lieu le 16 de ce mois.

A cette assemblée, le bilan soumis aux actionnaires pour l'exercice terminé le 30 mai dernier, présente un chiffre de bénéfices un peu plus élevé que l'année précédente. Après déduction des frais d'administration et d'un certain montant pour pertes possibles, le bilan accuse \$33,940.61 de bénéfices, au lieu de \$31,243.65, en 1896 et de \$45,323.84, en 1895.

Les actionnaires ont reçu, cette année, 6 p. c. de dividende au lieu de 6½ p. c. l'an dernier et 7 p. c. il y a deux ans.

En 1895, la banque avait porté \$10,000 à sa réserve; l'an dernier, pour parfaire le dividende payé aux actionnaires, elle empruntait \$1,256.35 aux profits reportés des années précédentes et, cette année, après les dividendes payés, il lui reste \$3,940.61 qu'elle reporte au crédit du compte des profits et pertes. En résumé, l'an dernier, la situation, pour pouvoir être vue sous un jour assez favorable, devait être comparée à l'année 1890; c'était devoir remonter un peu loin.

La circulation est en gain de \$63,000 comparativement à l'année dernière; elle a même, durant une certaine période, presque atteint la limite à laquelle la banque a droit d'émettre ses propres billets; au mois d'octobre, cette circulation était de \$493,07 et, en novembre, elle était encore de \$489,232, avec un capital de \$500,000; il lui était difficile d'aller au-delà. Aussi, le gérant-général a insinué dans son rapport la nécessité de faire un appel aux actionnaires pour augmenter le capital de l'institution. Ce n'est peut-être guère le moment de s'adresser à eux quand ils voient les dividendes diminuer au lieu d'augmenter; il vaudrait peut-être mieux attendre une reprise dans les affaires qui permettrait de produire de meilleurs résultats au point de vue des bénéfices, c'est à dire des dividendes.

En examinant le chiffre de l'actif immédiatement réalisable qui était, au 31 mai 1896, de \$640,614.23 et que les actionnaires ont certainement vu avec beaucoup de satisfaction porté, cette année, à \$976,761.35, on a tout lieu de féliciter la banque de sa nouvelle politique de prudence. Trop nouvelle même, car si on examine

les mois qui ont immédiatement précédé la clôture de l'exercice, on se trouve tout surpris d'une augmentation si considérable en aussi peu de temps. Voici d'ailleurs les chiffres depuis janvier :

Janvier.....	\$581,544
Février.....	646,021
Mars.....	648,348
Avril.....	612,484
Mai.....	976,761

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur cette heureuse situation qui se présente au moment de l'inventaire et seulement à ce moment là.

Le chiffre des escomptes a augmenté de \$365,000 et celui des dépôts du public de \$600,000 environ; malheureusement, il en est pour la banque Jacques-Cartier comme pour les autres banques, les dépôts portant intérêt l'emportent de beaucoup sur ceux en comptes courants.

LA SITUATION DES BANQUES.

Nous donnons d'autre part, d'après la *Gazette Officielle*, la situation des banques au 31 mai dernier.

Nous voyons avec plaisir la circulation augmenter et dépasser même celle du 31 mars d'environ \$750,000 donnant un gain de plus d'un million sur le chiffre du 30 avril. Il nous faut remonter plusieurs années en arrière (en 1893) pour voir la circulation à un chiffre semblable (\$31,820,445) à fin mai. L'an dernier, à pareille époque, elle n'était que de \$29,395,444; c'est donc une différence de \$2,425,000 en faveur de la situation actuelle.

Si les escomptes ont diminué du 30 avril au 31 mai de \$1,500,000, ce qui est un bien gros chiffre, nous avons la satisfaction de voir que le montant de \$211,750,000 est encore supérieur de \$1,780,000 à celui existant au 31 mai 1896.

Nous pouvons donc conclure de la comparaison des chiffres en 1896 et en 1897, pour la circulation et les escomptes, que la situation du commerce est plus favorable actuellement qu'elle ne l'était il y a un an.

Nous avons d'ailleurs, pour nous confirmer dans cette croyance, les chiffres de nos exportations qui accusent un meilleur mouvement de nos produits de l'agriculture. Pour peu que le mouvement continue et s'accroisse, c'en sera fait de la période de dépression dont il a été tant question, pendant ces derniers quinze jours, dans les rapports présentés aux actionnaires des banques, lors de leurs assemblées annuelles. Les

nombreux subsides votés au Parlement pour les grands travaux de constructions de chemins de fer, de ponts, etc., vont, de leur côté, apporter quelque aisance à la classe ouvrière, comme la vente du fromage du beurre et des autres produits de la campagne le fait pour la campagne. Dans ces conditions, les marchands peuvent déjà prévoir le retour des bons jours d'autrefois, alors que l'ouvrier achetait et payait parcequ'il pouvait acheter et payer, ayant du travail et un salaire assurés.

Nous serons pendant quelques années sans connaître l'agitation politique que les élections générales provoquent invariablement; de ce côté là encore nous sommes rassurés puisque nous n'avons pas pour brouiller les cartes, les politiciens de profession, la plaie réelle de notre commerce, et pour qui tout est à la ruine: finances, industries, commerce, quand le parti auquel ils appartiennent ne détient pas le pouvoir.

Poursuivant notre examen de la situation des banques nous voyons encore grossir le chiffre des dépôts du public; ceux en comptes-courants montrent une augmentation de \$450,000 et ceux provenant de l'épargne une augmentation de \$2,500,000. Les banques n'ont donc aucune difficulté à obtenir de l'argent, puisqu'elles ont, en chiffres ronds pour \$200,000,000 de dépôts, dont \$130,000,000 sur lesquels elles ont à servir un intérêt. La difficulté pour elles est de placer cet argent d'une façon aussi sûre que productive, aussi se voient-elles obligées d'immobiliser une partie de leurs capitaux et de songer sérieusement à réduire le taux d'intérêt à payer aux déposants, tout en ne tirant pas de leur circulation tout l'avantage qu'elles en pourraient obtenir.

Les banques pourraient encore émettre pour \$30,000,000 de leurs propres billets, tout en restant dans les limites de la loi; en d'autres termes, leur circulation actuelle pourrait être doublée; c'est \$30,000,000 qui ne leur coûterait rien.

En outre, elles ont en mains, tant en espèces qu'en billets du Dominion environ \$25,000,000 qui ne leur rapportent rien. De plus, les banques ont des placements en Angleterre et aux Etats-Unis pour \$24,000,000 qui ne leur donnent qu'un intérêt modique.

Il serait donc temps également pour les banques que le mouvement commercial s'accroît ici; elles trouveraient à placer plus utilement pour elles, pour tous, dans le pays

même, les grosses sommes qui commencent à devenir un embarras réel.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 30 avril et au 31 mai derniers:

PASSIF.	30 avril 1897	31 mai 1897
Capital versé.....	\$ 61,903,524	61,943,156
Réserves.....	26,785,799	27,020,799
Circulation.....	\$ 30,814,923	31,820,445
Dépôts des gouvernements.....	7,322,510	6,974,898
Dépôts du public remb. à demande.....	69,730,791	70,183,545
Dépôts du public remboursables après avis.....	126,994,097	129,532,122
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	5,900	17,642
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis..	2,605,373	2,838,777
Balances dues à d'autres banques au Canada...	104,684	113,477
Balances dues à d'autres banques à l'étranger...	488,468	320,798
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.	5,024,749	3,373,262
Autres dettes.....	330,390	958,688
Total du Passif....	\$243,421,066	\$246,133,727
Augmentation.....		2,711,661
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 8,653,749	\$ 8,657,293
Billets du Dominion.....	15,792,116	15,936,862
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,846,218	1,848,493
Billets et chèques d'autres banques.....	6,813,160	8,519,447
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis...	26,053	31,094
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	3,373,721	3,679,882
Dû par d'autres banq sur échanges journaliers...	154,491	161,916
Balances dues par banques étrangères.....	16,401,566	18,763,773
Balances dues par banques anglaises.....	8,287,727	8,981,513
Obligations fédérales....	2,794,416	2,800,224
Valeurs mobilières.....	24,346,027	24,851,672
Prêts sur titres et valeurs	13,540,564	14,256,608
Escomptes et avances en cours.....	216,284,936	211,759,319
Prêts aux gouvernements	847,357	821,469
Effets en souffrance.....	3,691,574	3,419,427
Immobilisations.....	2,016,420	1,989,223
Hypothèques.....	529,113	599,294
Immobilisations occupées par les banques.....	5,655,703	5,627,440
Autres créances.....	2,301,956	2,086,915
Total de l'Actif....	\$333,357,594	\$334,693,054
Augmentation.....		\$1,335,460

NOUVEAU MOTEUR POUR LA NAVIGATION

Depuis quelques années les turbines à vapeur ont conquis leur place comme moteurs dans l'industrie, surtout dans les installations électriques. Mais les nombreux essais faits pour appliquer ces turbines à la navigation n'avaient guère réussi. Il semblait que l'énorme vitesse de rotation de ces appareils, la difficulté de renverser brusquement leur marche pour passer de la marche en avant à la marche en arrière seraient un obstacle à leur utilisation à bord. Il n'en est rien pourtant. Une société anglaise s'est fondée récemment

pour l'application de la turbine à la marine. Elle a construit un torpilleur de 100 pieds de long, de 9 pieds de large et du poids de 12 tonneaux, auquel elle a donné le nom de *Turbina*, et les expériences de ce nouveau navire ont été des plus concluantes.

L'avantage frappant qui résulte de l'emploi de la turbine, c'est son peu d'encombrement. Sur la *Turbina* la machine et les appareils auxiliaires n'occupent qu'un espace très restreint, alors que, sur les torpilleurs ordinaires, les appareils moteurs absorbent presque toute la place. La machinerie de la *Turbina* ne pèse que 4,500 kilogrammes, soit la moitié du poids d'une machine Compound ou autre de même puissance.

Dans les premiers essais entrepris au mois de décembre, la vitesse maxima a été de 29 nœuds 6 dixièmes, la turbine et l'hélice donnant 2,550 tours à la minute. Bien que cette vitesse soit très grande, extra ordinaire même si l'on considère les petites dimensions du torpilleur, les constructeurs en éprouvèrent une déception, car ils escomptaient un résultat plus remarquable encore. Comme la puissance développée dans la turbine était de beaucoup supérieure à celle qui était nécessaire pour communiquer au bateau une vitesse de 29 nœuds, ils conclurent que leur hélice avait une mauvaise utilisation. Ils poursuivirent donc des expériences sur ce point et acquirent la certitude que la turbine unique devait être remplacée par trois turbines, actionnant chacune une hélice, ce qui fut fait.

Les essais de la *Turbina* furent repris fin-mars. Le 1er avril, le bateau donna une vitesse moyenne de 31 nœuds à 2,100 tours et une vitesse maxima de 32 nœuds 6 dixièmes pendant plusieurs parcours. Enfin, le 19 avril, il obtint comme moyenne de plusieurs parcours 32 nœuds 75 centièmes, la plus haute vitesse qui ait jamais été atteinte!

Si les qualités d'endurance de la turbine à vapeur, si sa solidité, sa robustesse et son économie sont démontrées au cours des essais qui vont se poursuivre, il en résultera certainement une révolution dans le mode de propulsion des navires, ou du moins des petits navires. Le progrès ne se lasse jamais.

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London, est la meilleure.

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 31 Mai 1897

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursable à demande.
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto. 2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,236,168	21,904		4,090,316
Canadian Bank of Commerce	do 6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	2,530,293	26,432	517,155	5,046,893
Dominion Bank	do 1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	1,122,056	24,404	185	3,677,797
Ontario Bank	do 1,000,000	1,000,000	65,000	5	803,919	17,691	109,594	1,593,461
Standard Bank	do 1,000,000	1,000,000	600,000	8	65,639	21,077	15,901	1,574,654
Imperial Bank of Canada	do 1,063,600	1,063,600	1,156,800	8	1,317,738	20,969	333,208	3,030,386
Traders	do 700,000	700,000	40,000	6	67,616		67,797	995,482
Bank of Hamilton	Hamilton. 1,250,000	1,250,000	725,000	8	934,249		60,730	2,306,493
Bank of Ottawa	Ottawa. 1,500,000	1,500,000	1,065,000	8	1,022,710		44,209	1,030,470
Western Bank of Canada	Oshawa. 500,000	378,516	112,000	7	262,290			221,202
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montreal 12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,650,159	3,080,750	53,035	20,997,637
Bank of British North America	do 4,866,666	4,866,666	1,338,333	4	1,160,479	2,369	283	2,926,731
Banque du Peuple	do 1,200,000	1,200,000			23,525			
Banque Jacques-Cartier	do 500,000	500,000	235,000	6	444,413	18,137	50,000	398,303
Banque Ville-Marie	do 500,000	179,629	10,000	6	244,805	5,401		216,114
Banque d'Hochelega	do 1,000,000	885,550	400,000	7	838,267	19,664	78,725	1,060,003
Molson's Bank	do 2,000,000	2,000,000	1,100,000	8	1,442,015	23,794	32,580	4,944,492
Merchants' Bank of Canada	do 6,000,000	6,000,000	3,000,000	8	2,357,662	206,036	70,669	3,352,536
Banque Nationale	Québec. 1,200,000	1,200,000	50,000	5	929,422	4,292	74,859	1,921,535
Quebec Bank	do 2,500,000	2,500,000	600,000	6	868,636	16,885	94,652	2,311,626
Union Bank of Canada	do 1,200,000	1,200,000	325,000	6	1,008,313	3,521	628,887	1,182,679
Banque de St. Jean	St. Jean. 500,000	261,456		1	112,452			16,693
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe. 504,600	312,760	65,000	6	220,339		11,297	78,426
Eastern Townships Bank	Sherbrooke. 1,500,000	1,500,000	785,000	7	911,886		115,306	769,179
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax. 1,500,000	1,500,000	1,500,000	8	1,352,723	361,412		1,814,704
Merchants' Bank of Halifax	do 1,500,000	1,500,000	1,075,000	7	1,112,883	158,290		1,686,731
People's Bank	do 700,000	700,000	200,000	6	602,46	7,462		631,896
Union Bank	do 500,000	500,000	505,000	6	362,074	4,205		265,459
Halifax Banking Company	do 500,000	500,000	325,000	7	467,333	26,100		464,963
Bank of Yarmouth	Yarmouth. 300,000	300,000	1,000	6	87,353	16,857		43,673
Exchange Bank of Yarmouth	do 280,000	250,075	30,000	6	39,276			18,122
Commercial Bank of Windsor	Windsor. 500,000	316,231	108,000	6	131,535	5,203		60,161
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. John. 500,000	500,000	55,000	12	483,083	37,669	16,155	391,030
People's Bank	do Fredericton. 180,000	180,000	120,000	8	174,242	6,022		71,339
St. Stephen's Bank	St. Stephen. 200,000	200,000	45,000	6	130,040	11,555		86,488
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.	62,713,748	61,943,156	27,090,799		31,820,445	4,427,633	2,547,260	70,183,515

NOM DE LA BANQUE.	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni.	Engagement non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto. 5,220,028		198,672	4,808	8,250		102,815	10,891,964
Canadian Bank of Commerce	do 13,186,611		360,081	16,071	7,512	413,752	211,347	22,546,431
Dominion Bank	do 8,167,897							11,992,319
Ontario Bank	do 2,896,579							5,421,236
Standard Bank	do 4,134,465					162,773		6,564,710
Imperial Bank of Canada	do 6,376,758		10,305	1,273				11,121,638
Traders	do 3,172,050							5,114,040
Bank of Hamilton	Hamilton. 3,989,205					292,514		7,709,750
Bank of Ottawa	Ottawa. 4,126,700		10,291		683	398,560		6,420,422
Western Bank of Canada	Oshawa. 1,078,354					17,145	691	1,579,731
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montréal. 15,730,706		586,778	17,314				45,147,361
Bank of British North America	do 5,763,433		11,193	2,025	73,476		3,808	9,943,787
Banque du Peuple	do 2,100,707			626	72	5,223	5,959	2,136,119
Banque Jacques-Cartier	do 2,203,164							3,131,101
Banque Ville-Marie	do 873,671				885		15,482	1,395,474
Banque d'Hochelega	do 3,001,410				22,727		62,093	5,079,496
Molson's Bank	do 6,144,528		203,193	370			2,637	11,893,618
Merchants' Bank of Canada	do 7,769,657		670,417	1,431		373,089	241,308	15,042,928
Banque Nationale	Québec. 2,016,107			8,325	26	65,180		4,019,748
Quebec Bank	do 4,786,372		82,495	2,392				8,191,061
Union Bank of Canada	do 3,116,206			9,641		603,401		6,852,653
Banque de St. Jean	St. Jean. 183,733						1,181	313,460
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe. 811,494							1,121,257
Eastern Townships Bank	Sherbrooke. 3,221,193							5,068,639
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax. 6,786,266		36,365	3,205	142,804		2,760	10,500,214
Merchants' Bank of Halifax	do 4,551,699		81,701		2,911	737,727	559	8,671,214
People's Bank	do 842,950		8,484				1,626	2,097,467
Union Bank	do 1,333,211		18,827			150,096	11,428	2,115,203
Halifax Banking Company	do 1,892,792		70,000	50		129,476	471	3,051,188
Bank of Yarmouth	Yarmouth. 509,849			1,603				658,737
Exchange Bank of Yarmouth	do 93,847						637	151,881
Commercial Bank of Windsor	Windsor. 111,227		51,153				472	693,455
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. Jean. 1,302,386		92,316					2,322,670
People's Bank	do Fredericton. 232,337		6,301					490,243
St. Stephen's Bank	St. Stephen. 196,420	17,642		533	6,817		749	433,246
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.	129,532,122	17,642	2,838,777	113,477	321,798	3,373,262	958,688	246,133,727

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier tenue dans les bureaux de la Banque, mercredi, le 16 juin 1897. Étaient présents: L'hon. Alphonse Desjardins, MM. A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, G. N. Ducharme, l'hon. J. G. Laviolette, MM. J. P. Label, H. Laporte, Arthur Roy, Thos. Gauthier, H. H. Ethier, A. Larose, Hubt. Desjardins, M. Guérin.

L'hon. Alph. Desjardins est appelé au fauteuil, et M. Tancrede Bienvenu, gérant-général est prié d'agir comme secrétaire.

Le Président fait lecture du rapport suivant présenté par les directeurs sur les affaires de l'année écoulée.

Messieurs,

Le Bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la Banque durant l'année écoulée le 31 mai 1897:

Balance au Crédit du compte Profits et Pertes au 30 mai 1896.....	\$ 7,352 18
Profits nets de l'année écoulée au 31 mai 1897, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts et montants de pertes déduits.	33,940 61
	\$41,292 79

Moins attribué à:

Dividende 3 p. c., payé le 1er décembre 1896.....	\$15,000 00
Dividende 3 p. c. payable le 1er juin 1897.....	15,000 00
Balance au crédit de Profits et Pertes, 31 mai 1897.....	11,292 79
	\$41,292 79

Quoique les chiffres ci-dessus n'indiquent qu'une légère augmentation de la balance portée au crédit du compte Profits et Pertes, il nous fait plaisir de pouvoir vous dire néanmoins qu'il s'est fait une amélioration très marquée dans les opérations de la Banque, depuis votre dernier rapport, ce que vous pouvez d'ailleurs constater par la comparaison du bilan qui vous est maintenant soumis avec celui de l'année dernière.

Le Bureau d'administration avec le concours intelligent et énergique du gérant-général, a continué d'appliquer les mesures de prévoyance jugées nécessaires pour faire face aux circonstances exceptionnelles qui vous étaient signalées l'année dernière. Ces mesures ont eu tout le bon résultat que le Bureau en attendait.

En se fondant sur les opérations de plus en plus lucratives du dernier semestre, le Bureau a toute raison d'entrevoir comme solde du prochain exercice annuel une augmentation appréciable des profits de la Banque.

Le Bureau Principal, les diverses succursales et agences de la Banque ont été régulièrement inspectés et vos Directeurs se font un devoir de rendre témoignage au zèle et à l'intelligence avec lesquels le gérant-général, ainsi que les autres officiers, ont rempli respectivement les devoirs de leurs charges.

Le tout respectueusement soumis,

Signé,

ALPH. DESJARDINS,
Président.

En proposant l'adoption du rapport, le Président fait quelques remarques sur les circonstances particulières auxquelles les différentes Banques ont eu à faire face pendant l'année écoulée, il s'est plus spécialement attaché à celles qui concernaient la Banque Jacques-Cartier en particulier.

La dépression générale du commerce résultant de l'absence du travail, des bas prix des produits agricoles et spécialement de l'état d'incertitude des esprits créé par la perspective de changements importants dans la politique fiscale, ici et aux États-Unis. Telles sont les causes qu'il indique comme autant de difficultés à faire produire les profits que l'on attend des opérations d'une banque dans les circonstances particulièrement critiques au milieu desquelles le Gérant actuel de la Banque a débuté sa position et qui ont mis en relief toute l'énergie et la fécondité de ressources dont il est capable. Il l'invite à satisfaire à la curiosité légitime des actionnaires en leur faisant part de l'étude spéciale qu'il a faite de la banque depuis qu'il a assumé les devoirs de sa charge.

Il ne faut pas se contenter, ajoute-t-il, de prévoir aux besoins présents mais il faut aussi entrevoir les conditions de l'avenir. Il est donc bon d'étudier les mesures à adopter pour réaliser la position que les fondateurs de la Banque et ceux qui travaillent après eux ont ambitionné pour elle.

L'expérience de la crise qui a sévi depuis les deux dernières années a démontré que plus que jamais il faut tenir aux règles de prudence qui font la sécurité des banques.

Ainsi que le rapport le constate, le Bureau de Direction s'y est appliqué, et il n'y a aucun doute que les explications que va vous donner Monsieur le Gérant vous donnera toute satisfaction sous ce rapport.

M. Tancrede Bienvenu, gérant-général, fait alors lecture du bilan général de la Banque arrêté au 31 mai écoulé.

BILAN DE LA BANQUE

AU 31 MAI 1897.

PASSIF

Billets de la banque en circulation.....	\$444,403 00
Dépôts portant intérêt.....	\$2,253,164 48
Dépôts ne portant pas intérêt.....	418,140 23
	2,669,604 71
Dû à des correspondants de la banque à l'étranger.....	885 86
	\$3,114,893 57
Capital payé.....	\$ 500,000 00
Fonds de réserve.....	235,000 00
Fonds de réserve, rabais d'escompte.....	25,000 00
Profits et Pertes Balance de profits disponible.....	11,292 79
Dividendes non réclamés.....	1,211 35
Dividende No 63, payable le 1er juin 1897.....	15,000 00
	\$ 787,504 14
	*\$3,902,397 71

ACTIF

Or et argent.....	\$ 31,830 02
Billets de la Puissance.....	214,562 01
Dépôt au Gouvernement Fédéral en garantie de la circulation.....	22,215 08
Billets et chèques d'autres banques.....	261,300 07
Dû par d'autres banques en Canada.....	16,753 63
Dû par d'autres banques en Europe et aux États-Unis.....	37,050 55
Prêts à demande sur actions et débentures.....	261,000 00

Prêts à corporations municipales.....	132,048 60	976,761 35
Billets escomptés courants (déduction faite des intérêts sur billets à échoir \$25,000).....	2,635,116 51	
Billets en souffrance.....	15,682 49	
Autres dettes non spécialement garanties.....	65,131 80	
Dû par des succursales de la Banque en échange quotidien.....	22,502 20	
Créances hypothécaires.....	21,576 81	
Propriétés foncières.....	28,034 02	
Édifices de la Banque "Montréal et succursales".....	110,000 00	
Aménagement et papeterie.....	28,721 60	
	\$3,902,397 71	

TANCREDE BIENVENU,
Gérant Général.

Remarques du Gérant-Général

Suivant la coutume (de cette institution), je n'ajouterai que quelques mots au rapport de notre Président, laissant aux institutions de plus grande importance, le soin de fournir au public les observations relatives aux événements politiques, commerciaux et financiers qui ont pu influencer favorablement ou défavorablement sur les affaires de l'année. Cependant, permettez-moi de vous faire quelques remarques qui ont un rapport absolument intime avec les transactions commerciales de la Banque Jacques-Cartier.

Pendant tout le cours de l'exercice écoulé, votre institution a poursuivi avec une constante énergie le développement des ressources qu'elle a eues à sa disposition; mais quels qu'aient été l'importance et l'accroissement de ses affaires, comparées à celles de l'année dernière, elle a simplement contrebalancé l'effet des circonstances peu favorables qui ont marqué l'année 1896 et par conséquent, les profits nets réalisés n'accusent qu'une légère augmentation dans la balance portée au crédit du compte Profits et Pertes.

Pendant ces deux dernières années, notre réserve en caisse et nos prêts à demande sur actions et débentures formant nos ressources immédiatement disponibles ont été maintenus dans des proportions jugées nécessaires pour faire face à toute éventualité; et quoique cette mesure de prévoyance ait eu pour effet de diminuer nos moyens de revenus, nous espérons que vous partagerez avec nous la satisfaction de vous trouver en présence d'un bilan relativement favorable.

Vous constaterez dans le chiffre de nos dépôts une augmentation de \$600,000 environ, ce qui démontre que le public a une confiance croissante dans votre Banque, confiance que nous tenons de plus en plus à mériter, en continuant une même ligne de conduite.

Le chiffre de nos billets en circulation a aussi considérablement augmenté à un tel point que le Bureau de Direction a souvent regretté que le montant limité du capital action l'ait empêché de bénéficier d'une circulation plus étendue qu'invitaient les opérations de plus en plus actives de la Banque.

Durant l'année écoulée, vos directeurs se sont énergiquement appliqués à étudier l'ouverture de nouveaux comptes qui se sont présentés en grand nombre, à raison de la disparition d'une institution financière importante qui recrutait sa clientèle dans les principales maisons canadiennes-françaises de cette ville, et ils ont pris les mesures nécessaires pour rendre au commerce

les services qu'il était en droit d'attendre de votre institution.

Les conditions dans lesquelles s'exerce le commerce de banque se sont absolument transformées depuis quelques années; le loyer de l'argent cesse de décroître et si nous nous reportons seulement à quelques années en arrière, nous devons conclure qu'un produit actuel de 4½ p.c. équivaut à peu près à 7 p.c., d'il y a quinze ans.

Cette situation qu'il faut savoir envisager exige un travail différent de celui qu'il suffisait autrefois pour assurer le succès. Une banque doit à présent, pour obtenir un intérêt satisfaisant de son capital, multiplier ses opérations tout en se tenant continuellement en éveil pour contrebalancer les difficultés que présentent ces conditions nouvelles.

Il vous sera agréable d'apprendre que les étages supérieurs de votre superbe édifice sont avantageusement loués cette année: deux compagnies d'assurance qui sont en progrès marqué ont pris possession de tous les bureaux à louer pour un terme relativement long et à des prix rémunérateurs. L'intérêt sur le coût de cet édifice qui jadis était en grande partie porté par votre institution sera désormais partagé et diminuera d'autant les frais généraux de l'administration. Il est à propos de vous faire remarquer que certaines améliorations deviendront nécessaires, pour en tirer plus grand bénéfice et donner entière satisfaction à nos locataires. Nous avons déjà fait des réparations urgentes mais la nécessité d'un ascenseur, etc., s'impose et nous avons cru attendre de nouveaux événements avant de proposer l'exécution de ces travaux. En effet, cet édifice fut érigé à l'époque où votre Banque possédait un capital-actions de \$2,000,000 et je crois devoir mentionner à cette occasion le désir de quelques-uns de nos plus importants actionnaires ainsi que celui de nombre d'hommes d'affaires, amis de l'institution, de voir augmenter le capital de la Banque dans le but de suppléer à la disparition du capital auquel j'ai déjà fait allusion, suivant en cela l'exemple d'une autre banque canadienne-française qui vient justement de porter son capital à \$1,000,000.

Le commerce canadien-français trouverait alors dans ses propres institutions une grande partie de l'accommodation dont il a toujours besoin. Nous demandons donc à tous nos actionnaires de bien vouloir étudier avec nous l'opportunité de cette augmentation proposée de capital convaincus que cette mesure servira mieux leurs intérêts et celui du commerce en général.

En terminant, il est de mon devoir d'accorder à nos officiers une mention spéciale pour leurs bons services et dévouement, notre personnel qui comprend nos vues, s'associe à nos efforts et sert les intérêts de la Banque avec un zèle dans lequel entre une véritable affection pour votre institution.

Sur proposition de l'hon. J. G. Laviolette, secondée par M. H. H. Ethier, MM. Thomas Gauthier et Arthur Roy, sont nommés scrutateurs.

Il est ensuite procédé à l'élection des directeurs qui donna le résultat suivant: L'hon. Alphonse Desjardins, MM. A. S. Hamelin, Dumont-Laviolette, G. N. Ducharme et L. J. O. Beauchemin.

A une réunion du nouveau Bureau de Direction qui eut lieu immédiatement après, l'hon. Alphonse Desjardins fut réélu président, et M. A. S. Hamelin, vice-président, pour l'année courante.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LE PROJET ANGLAIS

(Du *Journal Commercial de Marseille*.)

On sait que l'Allemagne adopta en 1884 la loi sur les accidents du travail et l'assurance mutuelle obligatoire qui produisit une véritable révolution dans les idées admises jusque là en matière de responsabilité des patrons.

Le système allemand très complet, réglant tout par des dispositions précises, par le moyen d'une organisation des plus compliquées, avait provoqué de nombreuses critiques de la part des économistes et des industriels de tous les pays.

Cependant, comme la mode est encore la loi des lois, et qu'il était de mode, depuis une certaine époque, d'imiter l'Allemagne, tous les pays d'Europe voulurent légiférer à leur tour sur les accidents du travail.

Les parlements n'ont pas l'esprit très inventif et ils acceptent volontiers ce qui a été accepté par d'autres, même quand ce n'est qu'une expérience peu concluante.

Dans tous les pays d'Europe, sauf l'Angleterre et la France, on a adopté des lois qui se rapprochent plus ou moins de la loi allemande et qui sont basées sur ce qu'on appelle l'admission du risque professionnel, ou, pour mieux dire, l'admission du risque professionnel par le patron seul.

La France est restée avec un projet de loi renvoyé d'une chambre à l'autre; mais là, la jurisprudence s'est modifiée de telle manière que le règlement des indemnités se fait d'après les nouveaux principes établis par la loi allemande.

Mais revenons à l'Angleterre.

Le gouvernement soumet à la Chambre des Communes un projet de loi d'après lequel le patron est tenu d'indemniser l'ouvrier victime d'un accident, ou ses ayants droit, même dans le cas où l'accident résulte d'un cas fortuit ou provient d'une cause inconnue. C'est presque une révolution, étant donné l'état actuel de la loi anglaise. Comme il est advenu assez souvent en Angleterre depuis un demi siècle, des ministres conservateurs enchevissent sur les propositions du parti libéral. Comme la réforme de la législation des accidents du travail est l'ordre du jour dans un grand nombre de pays, il n'est pas inutile de dire en peu de mots en quoi consiste le projet anglais, de montrer par où il se distingue du régime adopté en Allemagne et de le com-

parer avec les propositions récemment discutées dans les Chambres françaises.

La législation anglaise actuelle est extrêmement dure pour l'ouvrier. Le droit à indemnité existe, il est vrai, en sa faveur, s'il y a faute du patron. Mais d'après la jurisprudence en vigueur en Angleterre, si l'accident résulte de la faute d'une autre personne travaillant dans le même établissement, le patron n'est pas responsable. Il le serait envers un tiers non salarié par lui; il ne l'est pas envers son propre ouvrier.

Le ministère Gladstone fit adopter par la Chambre des Communes un projet qui fut mutilé par la Chambre des Lords et finalement abandonné.

Le Cabinet actuel ne se borne pas à rendre le patron responsable en cas d'accident causé par la faute de ses subordonnés; il le rend responsable, même dans le cas de force majeure, même dans ceux où l'origine du sinistre est restée inconnue. Seulement, il prend soin de se fixer le montant de l'indemnité par une sorte de forfait. S'il y a mort, les héritiers recevront une somme en capital égale au salaire touché par la victime pendant les trois dernières années, avec un minimum de \$750.00 et un maximum de \$1,500.00. S'il y a incapacité de travail, la somme à payer pendant la durée de l'incapacité, à partir de la seconde semaine, sera égale à la moitié du salaire, avec maximum de \$5.00 par semaine. Les contestations seront soumises à un arbitre nommé, en cas de dissentiment des parties, par le Juge de la Cour du Comté. Il sera permis au patron et à l'ouvrier de modifier, par contrat, les règles fixées par la loi; mais ces modifications ne seront obligatoires pour l'ouvrier que si elles sont plus favorables pour lui que le régime légal, et c'est un fonctionnaire, le personnage chargé du contrôle des Sociétés de secours mutuels, qui aura mission de statuer sur ce point spécial: la comparaison des avantages offerts avec ceux de la loi.

Le texte soumis à la Chambre des Communes ne s'occupe pas de l'assurance. Il laisse chaque patron libre de se couvrir s'il le veut, et comme il lui plaira, contre les risques que la loi lui impose. C'est là le trait essentiel qui le distingue de la législation allemande, imitée dans plusieurs autres pays. Tout est laissé, en Angleterre, à l'initiative individuelle. On se contente de déterminer le montant de l'indemnité pour les cas de force majeure ou de

cause inconnue ; on fixe cette indemnité à un taux assez bas parce qu'il s'agit d'une sorte de moyen terme, d'un forfait établi par la loi à mi-chemin entre la responsabilité pleine créée par la faute du patron et la responsabilité nulle correspondant à la faute de l'ouvrier ; on adopte une procédure simple, rapide et gratuite ; mais on s'en tient là et on ne cherche pas à prévoir, à garantir, à réglementer par des textes compliqués et par un lourd appareil administratif un autre risque, tout à fait distinct de celui de l'accident, le danger de l'insolvabilité du patron débiteur d'indemnité. C'est pour parer à ce second risque, tout spécial et excessivement faible, que l'Allemagne a imaginé l'assurance obligatoire avec l'énorme et coûteuse machine de ses syndicats industriels. La même préoccupation a poussé en France, la Chambre des Députés à copier plus ou moins servilement le modèle allemand et à greffer sur la réforme de la loi des accidents du travail, réforme relativement simple, une masse de dispositions mal digérées, et confuses, qui ont jusqu'ici empêché la loi d'aboutir, et qui la rendraient abominablement tracassière ou inapplicable si elle finissait par être votée. Les Anglais évitent cet écueil.

Ils ont fait ce qui est reconnu indispensable et il est probable que les deux Chambres simplifieront encore les dispositions contenues dans le projet.

X.

LA BANQUE DE FRANCE

Le roi Louis XIII, dans le courant de l'année 1633, concéda à un sieur Barbier le grand espace qui s'étendait des Fossés-Montmartre à la porte Saint-Honoré. Le dit Barbier devait continuer les fossés et prolonger le mur d'enceinte. Toutefois, en accordant cette concession, le roi se réservait, du côté des Fossés-Montmartre, un très large emplacement qui lui servait, peu après, à faire un don considérable au chancelier Séguier. Le garde des sceaux semble avoir été fort pressé de monnayer la faveur royale, car, le 26 mars 1634, il vendait le terrain à Louis Phélypeaux d'Herbault de La Vrillière, conseiller du Roy et secrétaire de ses commandements, pour la somme de 87,000 francs.

O voit par ce court exposé,—établi d'après les titres de propriété,—que l'hôtel, dont nous allons nous occuper, ne peut avoir été construit

en 1620, ainsi que l'ont écrit tous les auteurs du siècle dernier ; et, après eux, les rares historiens qui, de nos jours, en ont dit quelques mots.

Peu de temps après son acquisition, La Vrillière céda un lot au cardinal de Richelieu, et se réservant, pour lui-même, un emplacement, à l'intersection de ce qui devait être les quartiers Montmartre et Saint-Eustache, en mars 1635, à l'endroit où se terminait l'enceinte, le long des remparts, faisait construire un hôtel. Il s'adressait au plus célèbre et au plus habile architecte, à celui qui, à la même époque, édifiait en tout ou en partie : les Feuillants, l'hôtel de Coislin, l'hôtel d'Aumont, les Minimes, le Val-de-Grâce, etc., à François Mansard. Nous possédons des gravures qui reproduisent le palais élevé par Mansard. On peut,—si l'on excepte la porte démolie et reconstruite sur un autre modèle,—s'en faire une idée assez juste en regardant la Banque de France de la place des Victoires. En effet, les maisons à gauche masquent les constructions récentes, à droite elles dérobent les bâtiments, élevés par le duc de Penthièvre, et la vue s'arrête sur le corps de logis principal, dont l'harmonie et les lignes sont conservées.

Le secrétaire d'Etat, non content d'avoir, avec des écuries qui ne le cédaient qu'à celles de Versailles et de Saint-Germain, un grand jardin intérieur, ajoutait, à l'extrémité de l'aile droite, une galerie destinée à recevoir des peintures de maîtres. Cette galerie, œuvre longue et délicate, était en construction, lorsqu'en 1640, l'ouverture de la rue Neuf-des-Bons-Enfants,—aujourd'hui rue Radziwill,—coupait le terrain à Mansard. Un autre architecte n'eût sans doute pas remédié à cet accident ; Mansard s'en tira grâce à son audace, et prolongeant la galerie en dehors, au moyen d'une trompe, lui donna par une saillie sur la rue, la largeur qui manquait. Ce tour de force, trop peu connu, fut exécuté par Philippe le Grand. Il fit porter à l'ordonnance deux fois sa montée. Aussi Sauval n'exagérait pas lorsqu'il disait, au siècle suivant, que rien, dans Paris, ne se pouvait opposer à cette partie de l'hôtel, et que c'était peut-être ce qu'il y avait de plus achevé dans toute la France. Le rôle des constructeurs terminé, celui des peintres commençait, et Perrier, au retour de son second voyage d'Italie, couvrait, avec la couleur un peu sombre et la tonalité froide qui lui appartient, les murs de la galerie. L'ouvrage demandait à l'artiste beaucoup de temps ; à

peine y avait-il mis la dernière main qu'il mourait.

Pendant que l'hôtel s'achevait et s'ornait, le quartier Montmartre prenait, chaque jour, une importance plus considérable, et la capitale, de ce côté, se développait très vite. Et ce qui contribuait singulièrement, c'était la création, par le maréchal de la Feuillade, de la place des Victoires. La Vrillière s'en réjouit ; car, chose que l'on a peine à concevoir, son hôtel ne possédait pas de dégagement direct. Les carrosses étaient obligés de tourner, à droite et à gauche, pour rejoindre la rue des Petits-Champs ou celle des Fossés Montmartre. Ni vue, ni sortie : une avenue, menant à la nouvelle place, s'imposait. Mais la prévôté de Paris repoussa les premières demandes ; ce ne fut qu'après la mort du maréchal, dans les dernières années du siècle, qu'on ouvrit la petite rue Percée. Elle est, sous le nom de rue Catinat, restée telle qu'on la traça.

Ce n'est pas le premier occupant.—il eût été un peu vieux,—ni son fils, comme on le prétend communément, mais son petit fils qui, le 4 septembre 1705, vendit l'hôtel à M. Rouillé, maître des requêtes, pour le prix de 350,000 francs. Rouillé n'en jouit pas longtemps, il mourut en 1709, et sa veuve s'en dessaisit, le 8 janvier 1713, au profit de S. A. S. Mgr le comte de Toulouse, fils légitimé de France. En ces huit années, la valeur avait sensiblement augmenté ; le comte de Toulouse payait sa nouvelle résidence 573,940 francs, dans cette somme figuraient les tableaux et quarante-huit orangers.

Le comte de Toulouse est, généralement, représenté comme n'aimant guère son palais, et peu soucieux des séjours à Paris. S'il en est ainsi, en présence des embellissements qu'il apporte à l'hôtel, on peut se demander ce qu'il eût fait s'il avait aimé la capitale ? Des transformations s'affirmaient nécessaires. On arrivait à l'époque où les grands appartements cèdent la place aux cabinets, et à un prince élevé dans les demeures royales il fallait de nombreuses commodités. Robert de Cotte fut chargé des embellissements en général. Les peintures de Perrier, s'effritant et s'abîmant, Vien travailla dans la galerie qui renfermait trois tableaux du Guerchin, un de Véronèse, un du Poussin, un du Guide. Il faudrait des pages entières pour donner une idée de la richesse du palais. Contentons-nous de citer les portraits de Louis XIII

et Richelieu, par Philippe de Champagne; les tapisseries exécutées, Gobelins, pour Mme de Montespan, et l'Andromède du Titien.

Après la mort du comte, l'immeuble appartient au duc de Penthièvre, son fils. Il construit les bâtiments qui longent la rue de La Vrillière, et il y accorde une large hospitalité. Mais les événements se succèdent avec rapidité; la Révolution s'accroît, la belle-fille du duc, la pauvre et charmante princesse de Lamballe, périt égoragée, sa tête est promenée autour du palais. Louis de Bourbon Penthièvre, accablé d'ans et de chagrins, meurt en 93. Son cadavre est jeté à la fosse commune, et les héritiers, — duchesse douairière d'Orléans et duc de Chartres, — ayant émigré, l'hôtel de Toulouse fait retour à la Nation.

Le musée de la République s'enrichit des principaux tableaux du feu duc: et le *Bulletin des Lois*, précédemment installé à l'hôtel Beaujon, s'y trouvant à l'étroit, au début de nivôse an III on le transfère à la rue de La Vrillière. Bientôt, l'imprimerie Nationale vint l'y rejoindre. Au point de vue artistique, il est certain que cette installation fut des plus malheureuses. De nombreux ouvriers s'acharnèrent à faire disparaître les vestiges du régime aboli: sculptures, boiseries, armes, décorations diverses, tout fut ou gratté, ou enlevé, ou détruit, ou revêtu d'une affreuse couche de badigeon. Les cadres des belles glaces Louis XV et Louis XVI, si finement travaillés, avec leurs ornements descendant en guirlande, subirent d'odieuses mutilations. Heureusement que la galerie ne reçut ni presses, ni bureau; dès le début de l'occupation, elle servit de magasin à papier. Cette destination particulière la préserva. Les larges trumeaux, garnis naguère de toiles fameuses, furent emplis avec le papier à la mode, d'un ton bleuâtre, coupé de bandes tricolores, sur lequel se détachent: en bistre, le lion populaire; en jaune, les balances symboliques; en rouge, le bonnet phrygien.

Un moment, on crut que l'imprimerie serait obligée de déménager, le Directoire ordonnant la restitution des biens de la duchesse d'Orléans. Cette dernière se contenta d'une indemnité, et Dubois-Laverne, le directeur, put jouir encore quelque temps de l'immeuble qu'il affectionnait.

Cependant, la Banque de France avait été fondée et s'était installée

au centre du quartier commerçant, place des Victoires, à l'hôtel Massiac, — jadis aux Pomponne, — que le percement de la rue Etienne Marcel a détruit. Les bureaux du nouvel établissement manquaient de place, lorsqu'en dehors de ses opérations ordinaires, la Banque était chargée, le 6 avril 1800, du recouvrement de la loterie dans les départements, et, le 11 août de la même année, du service des rentes en pensions. De plus, elle devait loger son gouvernement, chose impossible avec les locaux dont elle disposait.

L'article 17 des statuts fondamentaux est ainsi conçu: "La Banque fera construire un palais proportionné à la grandeur de son établissement et à la magnificence de la ville de Paris." C'est, sans doute, sur ce texte que se sont appuyés les auteurs qui ont prétendu que la Banque avait songé à se faire édifier un hôtel. Il n'en est rien. A la vérité, on pensa à construire un palais destiné, à la fois, à la Bourse et à la Banque; des études furent même commencées, mais l'initiative en revient à l'Etat. L'attention des régents avait été éveillée par l'hôtel de Penthièvre: en fructidor an VIII, à la suite d'une visite faite par plusieurs d'entre eux, on reconnut qu'il pourrait être aménagé parfaitement aux besoins du service, et l'on demandait au gouvernement à en faire l'acquisition. Mais Dubois-Laverne, directeur de l'Imprimerie, prétendant qu'un changement serait nuisible à son administration, la chancellerie et les finances se montraient peu favorables. La Banque, avec l'esprit de décision qui la caractérise dès ses débuts, parait aux difficultés de l'heure présente, en élevant des baraquements dans les jardins Massiac. Au commencement de 1808, la demande faite de nouveau, l'Etat consentait, et un décret du 6 mars autorisait la Banque de France à acquérir l'ancien hôtel de Penthièvre, moyennant une somme de deux millions.

Le déménagement de l'Imprimerie fut très long, puisqu'elle ne partait définitivement qu'en novembre 1809. Elle émettait la prétention d'enlever tout ce qui garnissait l'immeuble, jusqu'à l'horloge de la cour, jusqu'aux grilles des fenêtres. Sa successeresse, soucieuse de préserver les richesses artistiques qui subsistaient, luttait pied à pied, insistait pour avoir un état de lieux complet et, dans la mesure du possible, conservait ce qui restait encore intact. Une fois les locaux libres, il fallait les aménager, et les

travaux n'étaient terminés qu'en 1811.

Le palais, dont la Banque prenait possession, présentait avec ses dépendances une forme irrégulière. A droite, la rue Neuve-des-Bons-Enfants, longeant le vaste jardin, n'était pas à l'alignement et formait un coude brusque pour rejoindre la rue Baillif. Cette dernière voie débouchait dans la rue Croix-des-Petits-Champs, plus bas qu'aujourd'hui, presque en face de la rue Coquillière. Pour rendre nettement les choses, on peut dire que la Banque, ayant un immeuble en forme de trapèze, allait travailler à lui donner la configuration d'un carré. Dès son installation, elle commençait les améliorations poursuivies pendant près d'un siècle. La Vrillière, en construisant l'hôtel, avait dans les dépendances élevé plusieurs maisons de rapport. Une d'entre elles, rue Croix-des-Petits-Champs, aussi vieille que le palais, — portant pour enseigne un moulin à vent, — avait, sous les anciens propriétaires, servi de logement et de boutique à des épiciers et à des bouchers. Lors des ventes de 1705 et 1713, ces maisons avaient été comprises avec le bâtiment principal. La Révolution les vendit séparément. Elles gênaient à cause des servitudes, rendaient la surveillance difficile, empêchaient le développement et l'alignement. C'est pourquoi le Conseil général décida qu'une fois achetées, elles seraient démolies; et que, sur l'emplacement, on élèverait un mur de clôture.

Le premier de ces immeubles, qui tenait le No 7 de la rue Baillif, acquis en 1809 moyennant 20,600 fr. fut démolé en 1811. Il avait été vendu primitivement, — le chiffre est curieux, — 500,000 francs en assignats.

Deux autres maisons, rue Croix-des-Petits-Champs, étaient achetées en 1800 et en 1811; enfin, en 1824, la Banque se rendait propriétaire de la bâtisse faisant le coin des rues Baillif et Croix-des-Petits-Champs, pour une somme de 80,000 francs. On voit la progression des prix.

En 1811, afin de préserver les passants de la rue La Vrillière, on y établissait le premier trottoir qu'on ait vu aux alentours de l'hôtel. Cinq ans plus tard, en 1816, la Banque qui, pour se mettre à l'alignement, perdait du terrain, élevait le long des rues Croix-des-Petits-Champs et Baillif son mur de clôture.

Ce serait dépasser le cadre de cet article que d'entrer dans des détails complets des modifications inté-

rières ; qu'il nous suffise de dire que, sous Louis-Philippe, on était décidé à rectifier la rue Baillif, et l'extension du périmètre de la Banque avait été prévue. Bien des travaux décidés par le gouvernement de Juillet, ne furent exécutés que sous le second Empire ; ceux qui nous intéressent sont de ce nombre. Le décret qui décrète d'utilité publique les opérations de voirie date du 6 août 1863.

La rue Neuve-des-Bons-Enfants, — devenue rue Radziwill, — allait se dérouler toute droite, tandis que la rue Baillif, reculée, mise à l'alignement, se prolongeait et, au moyen d'un escalier, rejoignait la rue de Valois. (L'escalier, qui avait un caractère essentiellement provisoire, subsiste toujours.) Cet arrangement permettait à notre premier établissement financier d'acquérir un espace considérable dont il faisait l'usage suivant.

(A suivre.)

ENGRAISSEMENT DES VEAUX

La qualité d'un veau gras, au point de vue de la boucherie, ne dépend pas seulement de la plus ou moins grande quantité de graisse accumulée dans les tissus, mais surtout de la blancheur même de ces tissus. Cette blancheur du veau très gras, cette anémie générale, cette paleur des chairs, même quand elles sont cuites, ne s'obtiennent que par un appauvrissement du sang en globules rouges. Cet état maladif du veau se réalise comme celle du poulet condamné à l'épizootie, par un véritable étiolement du sujet, logé dans une case étroite où il peut à peine se lever et se coucher et maintenu dans une obscurité qu'on s'efforce de rendre la plus complète possible. Ce sont là des conditions spéciales, absolument anti-pysiologiques, que les besoins d'une civilisation raffinée, mais souvent cruelle, impose à l'éleveur, et qu'il faudrait bien se garder de suivre à la lettre pour les veaux d'élevage.

En général, ces veaux sont nourris uniquement de lait pur, et on prend bien soin d'éviter qu'ils mangent aucun brin de foin ou de paille. Ils ont la bouche munie, à cet effet, d'une muselière, sorte de panier conique en osier, en fil de fer ou en métal.

La ration de lait n'a pas de limite, on en donne le plus possible. Vers la fin de l'engraissement, qui dure parfois trois ou quatre mois, il n'est pas rare de voir des veaux

consommer jusqu'à cinq gallons de lait par jour et plus.

Afin de diminuer un peu la quantité de lait, on y ajoute des œufs frais et crus, qu'on mélange à la ration, ou qu'on introduit directement dans la gueule du veau, avec les coquilles. Dans certaines localités, on écrase dans le lait quelques *échaudées*, qui, en augmentant la richesse nutritive du breuvage, s'opposent très heureusement à la diarrhée. Ce procédé a été mis en pratique par M. Leclercq, directeur du Service d'inspection des viandes de la ville de Lyon et du Service de vaccination y annexé.

Dans le but d'abaisser le prix de revient de l'engraissement des veaux de boucherie, on s'est ingénié, dans la pratique, à mélanger au lait pur un tas de bouillons, de farines lactées, de préparations diverses, destinées, toutes, à réduire la quantité de lait pur au minimum.

On a constaté que les *veaux godaillés*, c'est-à-dire engraisés avec des buvées ou mélanges, autres que le lait pur, n'acquiescent jamais autant de poids, autant de taille, autant de blancheur et de qualité, que ceux qui ont été engraisés exclusivement avec des laits purs. De plus, on a observé, dans la pratique, qu'à l'abatage, ils rendent moins de viande nette que les précédents.

Aussi, un boucher de campagne, qui a été trompé de la sorte, s'empresse-t-il, avec raison, de tourner le dos au vendeur dont il a été la dupe. Ce qui revient à dire, en somme, que dans l'engraissement du veau, rien encore n'égale le lait pur donné à discrétion. — (*Journal des Halles et Marchés*).

L'INDUSTRIE DES MATIÈRES RESINEUSES AUX ETATS-UNIS

Parmi les industries des Etats-Unis ayant trait à l'exploitation des produits accessoires des forêts, celle des matières résineuses tient une place importante, non-seulement par la valeur des produits qu'elle livre au commerce, valeur qui est estimée à plus de 10 millions de dollars par an, mais encore par l'influence indirecte qu'elle exerce sur la condition et sur l'avenir des richesses forestières de l'Union. Cette influence est loin d'être favorable, sinon à la conservation totale, du moins à la conservation partielle des espèces qui constituent la source de cette immense industrie, exploitée avec autant d'imprévoyance que de gaspillage, d'où résulte une des-

truction progressive, causée non-seulement par la méthode défectueuse d'extraction des produits résineux, mais encore, indirectement, par des incendies qui dévastent annuellement les chantiers d'exploitation de ces produits. Le feu y trouve une proie facile, la résine accumulée sur les entailles des arbres les rendant essentiellement inflammables et dévore en même temps pour une valeur considérable de bois de construction. Les quelques arbres que le feu épargne sont bientôt abattus par le vent et leurs troncs détruits par les insectes.

D'après un rapport de M. le Dr Mohr au département de l'agriculture des Etats-Unis en 1892 : " Les forêts envahies par l'industrie des matières résineuses présentent, dans l'espace de cinq ou six ans après qu'elles ont été abandonnées, un aspect de ruine et de désolation qui font peine à voir et, par suite de la destruction des jeunes plants, saison après saison, le reboisement de ces forêts est impossible." Le même rapport fait ressortir que deux millions d'acres de forêts de pins qui étaient en exploitation en 1890 ont dû être exposées à ce danger et que chaque année ajoute de 500 à 600.000 acres de nouveaux chantiers.

Comme conséquence de cette déperdition continue de richesses immenses, l'industrie des matières résineuses aux Etats-Unis, malgré le chiffre total considérable de ses produits, peut être considérée comme très peu profitable aux intérêts généraux du pays. En 1890, dernier recensement, elle comprenait 670 établissements ayant un capital engagé de 4,062,375 dollars, occupant 15,364 ouvriers et employés gagnant annuellement pour 2,906,547 dollars de salaires.

Les principaux produits extraits des conifères aux Etats-Unis sont : 1o la résine ; 2o l'huile de térébenthine ; 3o la colophane ; 4o la poix commune ; 5o le goudron ; 6o l'huile de goudron.

Dans la période de colonisation, les produits résineux étaient extraits du pitch-pin (*Pinus rigida*) Etats du Nord ; mais, par suite de l'extinction presque totale de cette espèce, cette industrie est maintenant confinée aux Etats du Sud-Est et du Sud. Dans ces Etats existent trois familles de sapins qui produisent de la résine en abondance : le sapin à longues feuilles (*Pinus palustris*) ; le "lioblotti" (*Pinus taeda*), et le sapin le Cuba (*Pinus cubensis*). Les deux derniers laissent couler la résine si rapidement qu'ils sont épuisés après la première saison et,

conséquemment, leur exploitation est considérée comme peu profitable. Il est toutefois probable qu'elle le serait si des méthodes d'extraction autres que celles en usage aux Etats-Unis étaient appliquées à ces espèces.

C'est donc le sapin à longues feuilles, *Pinus palestris* d'Amérique, qui fournit la plus grande quantité des matières résineuses employées dans le monde entier, puisque la France et l'Autriche, les seuls pays producteurs en dehors des Etats-Unis, fournissent à peine un dixième de la consommation totale.

Le mode d'opération employé aux Etats-Unis pour l'extraction de la gomme résineuse des sapins est le suivant : une cavité ou "boîte" est taillée dans le corps de l'arbre, à 8 à 12 pouces au-dessus de sa base, au moyen de deux sections faites de haut en bas à l'une de l'autre et formant entre elles un angle de 35° environ. La profondeur du réservoir ainsi ménagé est de 6 pouces, sa largeur au sommet, de l'extérieur à l'intérieur, est de 4 pouces et sa contenance d'une pinte et demie. En même temps, le sol est mis à nu tout autour de l'arbre, à une distance de 2 à 3 pieds, et toutes les matières combustibles se trouvant à proximité sont ratissées, réunies en tas et brûlées, afin de protéger les arbres contre le danger d'inflammation pendant les incendies qui éclatent fréquemment dans les forêts de sapins, soit par malveillance, soit par imprudence. Toutefois, cette opération entraîne nécessairement avec elle la destruction des jeunes plants et, si elle n'est pas faite avec prudence, au lieu de remplir son but préservatif, elle devient un agent de destruction en communiquant l'incendie aux forêts attenantes. Ce travail est fait au commencement de l'hiver.

Il y a une quinzaine d'années encore, on ne faisait l'opération ci-dessus décrite qu'aux arbres ayant au moins 1 pied de diamètre ; depuis on y soumet des plants ayant un diamètre inférieur à 10 pouces. On creuse de deux à quatre cavités ou "boîtes" dans les arbres en pleine croissance, suivant que leur circonférence est plus ou moins développée.

Au début du printemps, la résine commence à couler et on procède alors au gemmage, c'est-à-dire qu'on met à nu la surface de l'arbre, à partir et au-dessus de la "boîte," à une hauteur de 10 pouces, en enlevant une couche de la valeur de celle-ci et de 1 pouce d'épaisseur, c'est-à-dire qu'on entame non-seule-

ment l'écorce, mais encore les jeunes couches de bois. Cette opération se fait au moyen d'un outil d'une forme spéciale appelé "hacker" ou entailleur. On commence par enlever une bande de 2 pouces de hauteur à partir de chaque coin de la "boîte," puis on enlève la surface comprise entre les deux incisions ainsi formées. Dès que la surface sacrifiée cesse de dégorger abondamment la résine, on fait un nouveau gemmage avec l'entailleur, ce qui a lieu hebdomadairement, de mars à fin octobre ou à la mi-novembre, et la hauteur de l'ablation est ainsi augmentée de 2 pouces par mois.

La résine accumulée dans les "boîtes" ou réservoirs est transvasée dans un seau au moyen d'un puitsoir plat en forme de truelle. Durant la première saison, ce puisage se fait de six à huit fois. Dès que l'épanchement cesse et que la résine brute commence à durcir, on râcle soigneusement la surface des gemmages et des "boîtes" au moyen d'un râcloir à lame acérée fixé à un manche de bois. Le produit ainsi obtenu, appelé râclure ou résine dure, est forcément mélangé de poussière et de parcelles de bois et contient moitié moins d'huile volatile que la résine liquide récoltée.

La seconde année, on gemme les plants cinq ou six fois, la troisième et la quatrième année, trois fois. Après la quatrième année, l'arbre est généralement abandonné, la résine ayant diminué en quantité et en qualité, et son extraction n'étant plus considérée comme rémunératrice pour les grands entrepreneurs. Pourtant dans la Caroline du Nord, les petits producteurs exploitent leurs arbres pendant huit ou dix saisons successives, le protègent contre l'incendie, et après les avoir laissés au repos pendant plusieurs années consécutives, creusent de nouvelles "boîtes" dans les espaces restés libres entre les anciennes, avec de bons résultats.

Les ouvriers chargés de recueillir la gomme passent d'arbre en arbre, la transvasent des "boîtes" dans le seau dont ils sont munis et, quand ce seau est plein, en vident le contenu dans un des barils placés de distance en distance à cet effet et qui sont ensuite chargés sur des charettes qui les transportent à la distillerie.

Une distillerie de térébenthine se compose de un ou plusieurs hangars grossièrement construits et placés à proximité d'une ligne de chemin de fer. Ils servent à la fois d'atelier et de magasin ; ils doivent égale-

ment se trouver non loin d'une rivière ou d'une source, afin que les condensateurs faisant suite aux chaudières des alambics soient toujours abondamment pourvus de l'eau nécessaire à leur fonctionnement.

Les chaudières servant à la distillation ont une contenance de 70 à 80 gallons environ, c'est-à-dire qu'elles peuvent recevoir une charge de 20 à 25 barils de gomme. Les vapeurs de térébenthine qui s'en dégagent par l'action de la chaleur se condensent en passant dans le serpentín et en sortent à l'état liquide. L'essence de térébenthine ainsi obtenue est mise, sans retard, en barils. Dans certaines localités, on la transvase directement dans des réservoirs, analogues à ceux employés pour le transport du pétrole en Pennsylvanie, placés sur des wagons de chemins de fer et d'une capacité de 3,500 gallons, ce qui économise barils et fret.

On continue à soumettre la gomme à l'action de la chaleur jusqu'à ce que le résidu contenu dans la chaudière ait pris la consistance et la couleur de la mélasse. Ce résidu est la résine ou colophane qui est mise en barils et se trouve alors prête à être expédiée aux marchés de consommation.

Le prix de location des terres avec faculté de gemmer les arbres pendant le terme de quatre années, est de 50 dollars par chantier de 10,000 boîtes, ce qui représente une superficie d'environ 80 hectares, avec 4,000 à 5,000 arbres. La fondation de l'établissement pour l'exploitation de vingt chantiers exige une mise de fonds de 5,000 dollars y compris les alambics, les maisons, les hangars, les outils, les charrettes et les animaux de trait, des mules pour la plupart.

D'après des renseignements publiés par le Bureau des statistiques du département de l'agriculture des Etats-Unis, les dépenses occasionnées par l'exploitation d'un chantier pendant quatre ans, seraient de 12,800 francs.

Les ouvriers, presque tous des nègres, sont payés de \$1.00 à \$1.25 par jour ; un homme gemme entretient 10,000 et 12,000 boîtes par semaine s'il travaille aux pièces ou à l'entreprise.

Le rendement total de résine brute pour la durée de l'exploitation d'un chantier de 80 hectares (4 années) est de 271,000 livres, dont 178,000 livres de gomme liquide et 93,000 livres de râclure et que les produits résultant de la distillation de cette résine brute sont : 6,100

gallons d'essence de térébenthine et 649 barils de résine. Le poids total de ces derniers est de 160,560 livres.

On calcule que dans l'espace de quatre ans, le rendement moyen d'un arbre est d'environ 60 livres de résine brute ; on en extrait pour une valeur marchande de 75 cents de produits dont le coût de production a été de 55 cents, ce qui laisse par arbre et par année, un bénéfice net de 5 cents soit de \$1.00 à \$1.25 par acre et de 200 à 250 dollars par chantier.

Il est aussi difficile d'établir le prix-de revient moyen en fret par chemin de fer de la térébenthine et de la résine depuis les lieux de production jusqu'aux ports d'embarquement, car ce fret varie suivant les compagnies desservant les points d'expédition et, pour ce genre de marchandise, il n'existe pas de tarif régulièrement proportionnel à la distance.

Environ 90 0/0 des produits résineux expédiés des différents ports américains de l'Atlantique, Brunswick, Savannah (Georgie), Charleston (Caroline du Sud), Wilmington (Caroline du Nord) le sont par petits voiliers norvégiens et italiens sous contrat " pour Cook, Irlande, à ordre " et sont sujets au fret suivant :

Résine, 2 sh. 9 pence par tonne.
Térébenthine, 4 sh. par tonne.

Les exportations de ces produits diminuent en importance à Charleston et à Wilmington et suivent, au contraire une progression ascendante à Brunswick et spécialement à Savannah.

Ce dernier port qui, en 1880, n'expédiait que 46,321 barils de térébenthine et 221,421 barils de résine, a expédié, en 1894, 261,081 barils de térébenthine et 957,027 barils de résine, tandis que Charleston, qui, en 1880, expédiait 60,000 barils de térébenthine et 259,940 barils de résine, n'en a expédié, en 1894, que 14,415 barils et 71,329 barils respectivement.

La modicité de prix des produits résineux américains ne provient ni du bon marché de la main-d'œuvre employée à leur extraction, ni du prix peu élevé du fret, soit des lieux de production jusqu'aux ports d'embarquement, soit depuis ces derniers jusqu'en Europe. Elle réside en l'abondance de ces produits par suite du procédé de gemmage appliqué, aux Etats-Unis, aux conifères résineux, procédé qui, toutefois, a pour effet de tarir progressivement la source même de cette abondance par la destruction fatale des forêts de pins.

Il est donc à prévoir que, dans un avenir peu éloigné, la production diminuant et la demande restant la même, les cours de la résine et de la térébenthine reprendront une marche ascendante et permettront à nos producteurs des forêts des Landes de lutter avantageusement, sur les marchés européens, contre la concurrence, bien difficile à vaincre pour le moment, de leurs rivaux américains.

LA PREPARATION ET LE COMMERCE DU THE AU JAPON

Le thé est, après la soie brute, le produit le plus important du Japon ; la valeur de son exportation a atteint au delà de 10 millions de yens ou dollars argent en 1895. Si des progrès nouveaux étaient réalisés dans la méthode de préparer le thé, son commerce ne ferait que gagner en importance.

Comme le cadre de ce travail ne comporte pas une étude historique approfondie de tout ce qui a été fait dans le passé en matière de manufacture et d'exportation du thé, je me bornerai à parler plus spécialement des perspectives ouvertes à cette industrie au Japon.

Depuis que l'Amérique est-elle l'a été de tout temps d'ailleurs—le principal consommateur de thé japonais, et comme elle est le pays vers lequel le Japon exporte la plus grande partie de sa récolte, le moyen le plus naturel d'augmenter le commerce du thé est d'étendre l'exportation vers l'Amérique. C'est ce que les producteurs ou plutôt les négociants indigènes ont fort bien compris, et ils consacrent tous leurs efforts à ce but.

La première apparition de thé japonais sur le marché américain date de 1860 ; il fut reconnu de bonne qualité et plut surtout par la sécheresse et la couleur. Comme la préparation était faite avec soin au lieu même de production, le besoin de la recommencer à Yokohama ne se faisait pas sentir. Aussi la quantité livrée à l'exportation augmenta-t-elle graduellement, jusqu'à ce qu'une circonstance malheureuse vint, en 1866-67, causer le plus grand préjudice au commerce du thé. Les négociants étrangers, établis dans les ports ouverts, avaient jusqu'alors été presque exclusivement servis par des intermédiaires chinois.

Or, ceux-ci se mirent à colorer le thé " sundried " (séché au soleil) au moyen de produits chimiques, afin de faire ressembler le produit japonais au thé chinois " pan fired."

Cette manipulation avait sans doute pour but de satisfaire au goût du consommateur américain ; malheureusement on prit bientôt l'habitude fâcheuse de colorer les qualités inférieures, afin de leur donner le même aspect qu'aux qualités fines. Le résultat fut que le " sundried " pur du Japon ne tarda pas à être exclu du marché américain où il fut remplacé par la contrefaçon. On se livra spécialement à la coloration des thés durant l'exercice 1875-76, et, durant les quatre années suivantes, la réputation du thé japonais en souffrit beaucoup. Les prix tombèrent par suite du ralentissement de la demande. Le gouvernement des Etats-Unis finit par prohiber l'importation des thés inférieurs, mais la défiance était telle, que, même quand des thés de bonne qualité étaient offerts sur le marché américain, on ne parvenait pas à les placer, pour la seule raison qu'ils provenaient du Japon. Si cet état de choses avait continué et si l'on avait pris des mesures pour empêcher la fraude, le thé japonais eût été complètement écarté du marché américain et n'y aurait plus reparu.

En présence de cette situation, le gouvernement japonais crut devoir intervenir et attirer l'attention des marchands de thé sur le péril. Il lança une proclamation dans ces sens et quelque temps après on vit les marchands s'organiser eux-mêmes en une espèce de gilde et se mettre résolument à l'œuvre pour opérer des réformes. A la même époque, on fit des essais pour transformer la préparation du thé, et le pan fired fut déclaré nuisible à la santé par les consommateurs américains. Il en résultait une demande de sundried du Japon qui ne fit que s'accroître. Le sundried, spécialement consommé à Chicago et dans ses environs, et le " basket," plus généralement vendu à New-York, virent leurs prix s'élever peu à peu et reconquérir même leur ancien niveau.

Le basket constitua bientôt le quart et le sundried environ la moitié de la valeur totale de l'exportation. Ce changement était évidemment dû, en partie du moins, à la prohibition d'importer en Amérique des thés de qualité inférieure et aussi aux efforts faits par les cultivateurs pour satisfaire le goût des consommateurs, de façon à leur faire apprécier le thé japonais pur. Mais la raison principale de l'augmentation récente des ventes de sundried thé, est le plan de propagande adopté par la corporation centrale des négociants en thé.

(A suivre).

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 24 juin 1887

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 15/16 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112½ au comptant et à 112 13/16 à terme. A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103 60 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de ½ à 9½ ; à demande, de 9½ à 9½ et par le câble à 9 9/16. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9½ à 9½ ; à vue de 9½ à 9½ et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 9½ à 9½ et les traites documentaires de 9½ à 9½.

Le papier court sur Paris vaut 5 1/4. L'argent en barre vaut à New-York 60½ c et à Londres 27 9/16 d.

La Union Bank of Canada dont le siège social est à Québec, a demandé au gouvernement l'approbation d'une mesure adoptée à sa dernière assemblée des actionnaires. Elle consiste en une augmentation de son capital-actions qui de \$1,200,000 serait porté à \$1,500,000 par la création de 5000 actions nouvelles d'une valeur nominale de \$60 chacune.

L'activité n'a pas été bien grande à la Bourse de Montréal durant cette semaine de fêtes. Néanmoins les valeurs restent soutenues avec un ton ferme ; on s'attendait à mieux cependant après une hausse inaccoutumée sur le marché de New-York.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	233
" Toronto	228
" Commerce	125
" des Marchands
" Molsons
" British
" d'Halifax
" Union
" Ontario
" Hochelaga
" Québec	122½
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier
" Hochelaga	134	132
" Nationale	99	75
" Ville-Marie	100	70

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	158½
Colored Cotton (bons)
" (actions)
Montreal Cotton
Dominion Cotton	69
Royal Electric	143

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	62½
Toronto St. Ry. ex-div	78½

Montreal St. Ry. [ancien]	216½
" " [nouveau]	209
Halifax St. Ry (actions)	98½
" " (bons)
St. John Ry.	106
Cornwall St Ry	50
Duluth ord.
Duluth prof.
Rich. & Ont (actions)
" " (bons)

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph
Cable Commercial (actions)	171½
" " (bons)	108½
Postal Telegraph
Bell Teleph (actions)	166
" (bons)
West. Loan & Trust
Loan & Mortgage	135
Windsor Hotel
Heat & Light Co (actions)	46½
" " (bons)

COMMERCE

Les magasins de gros ont pour la plupart fermé leurs portes depuis samedi après-midi jusqu'à mardi soir, à l'occasion des fêtes du jubilé. Ce sont donc plusieurs journées dans la semaine perdues pour les affaires ; mais depuis on s'est pas mal dédommagé, car bon nombre de visiteurs venus de la campagne ont, comme on l'espérait, profité de leur séjour à la ville pour faire leurs achats et même payer tout ou partie de leurs anciens comptes.

Le commerce de détail a été particulièrement favorisé pendant ces jours de fêtes ; beaucoup de magasins ont vu autant de clients qu'ils en pouvaient servir. Le commerce de marchandises sèche a profité dans une très large mesure de l'affluence des visiteurs. Les

...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

NOS 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Vient de recevoir par les premiers navires arrivés de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERÇANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ECHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE



Le...
Whisky
Dewar



Est...
...Bon



hôtels, les restaurants, les compagnies de transport ont fait d'excellentes recettes qu'ils désiraient voir se renouveler plus souvent.

La température se met difficilement au beau fixe ; nous commençons cependant à ressentir les effets de la chaleur dont la campagne a grandement besoin pour que ses récoltes, déjà bien compromises, ne fassent pas complètement défaut.

Cuir, Peaux et Laines.—Le commerce des cuirs, après une reprise de quelques jours, est revenu au calme ; les prix sont sans changement.

Rien de notable à dire au sujet des peaux vertes et des laines.

Draps et nouveautés.—Comme nous le disons en tête de cette revue, le commerce de détail a largement bénéficié des fêtes du jubilé ; espérons pour ce commerce que les mauvais jours ont pris fin et que, la température aidant, les stocks d'été s'écouleront avant le changement de saison.

Epiceries, vins et liqueurs.—Les sucres blancs sont en baisse de 1/2c contre l'attente générale. Les raffineurs voyant se ralentir la demande de la part du commerce du gros et craignant en outre la concurrence des sucres allemands se sont décidés à baisser leurs prix.

En sirops raffinés la demande est toujours lente.

La demande pour les mélasses est assez bonne, les prix sont soutenus ; les détenteurs paraissant ne plus vouloir se faire la lutte sur cet article en coupant les prix.

Les riz sont sans changements avec une assez bonne demande.

Les épices sont toujours à prix fermes.

Les conserves alimentaires se vendent toujours bien, notamment les tomates, le blé-d'Inde et les pois.

Les stocks en fruits secs sont loin d'être considérables, les prix sont aussi haut qu'ils peuvent être, aussi la demande est-elle assez fortement réduite.

Les Etats-Unis, en prévision d'une augmentation de droits sur les liqueurs en vertu du nouveau tarif demandent à notre marché un supplément d'approvisionnement ; nous avons connaissance de deux chars de gin qui prendront la direction de Boston au moment où paraîtront ces lignes.

Fers, ferronneries et métaux.—Le fil de fer barbelé pour clôtures qui n'est plus combiné, a baissé de prix ; on vend : le canadien à \$2.30 les 100 lbs et l'américain à \$2.40 ; les crampes font le même prix que le fil de fer barbelé. Ces prix s'entendent, la marchandise prise en magasin, le fret à la charge de l'acheteur.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de foie de morue de Norvège vaut de \$1.20 à \$1.50 le gallon soit une baisse de 15c sur le prix de départ ; celle de Terre-neuve débute à \$1.00 et se vend jusqu'à \$1.25, soit une baisse de 10 à 25c le gallon.

Salaisons, saindoux, etc.—Le Short Cut Mess est en hausse, à \$16 et le Short Cut Clear se vend maintenant \$15.50 ; le lard de l'ouest est sans changement et est plus avantageux à acheter à \$15 que le lard canadien aux prix actuels.

Revue des Marchés

Montréal, 24 juin 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade indiquent, comme suit, la situation des marchés dans le Royaume-Uni :

Londres.—Chargements à la côte : blé, tranquille et soutenu ; maïs, sans affaires ; chargements en route : blé, sans changement nominal ; maïs, peu d'affaires. Marchés anglais de l'intérieur, soutenus. Liverpool.—Blé disponible, tranquille ; maïs disponible, ferme. Farine première à boulanger de Minneapolis, 20s 6d. Sur futures : blé soutenu ; juin, rien ; juillet, 5s 8½d ; septembre 5s 6½d ; octobre, rien ; décembre, 5s 7½d ; maïs, ferme ; juin et juillet, 2s 8½d ; août 2s 9d ; septembre, 2s 10d ; octobre, 2s 10½d.

A Paris, le blé de juin fait 23 fr. 55, celui de juillet, 23 fr. 90 ; on cote la farine : 46 fr. 15 pour juin et 46 fr. 45 pour juillet. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Nous lisons dans le *Marché Français* portant la date du 6 juin :

« Les premiers jours de la semaine écoulée ont été marqués par des orages accompagnés d'abondantes averses, qui ont été les bienvenues partout où leur action s'est fait sentir ; la végétation se trouvait en effet enrayée par la sécheresse et le hâle qui avaient durci la surface du sol ; la pluie a ranimé les plantes et la situation des céréales est en

MELASSE...

Notre deuxième cargaison de Mélasse Barbades.

Barque Falmouth, 1100 tonnes

EST MAINTENANT
SUR LE QUAI...

Nous attirons spécialement l'attention du commerce sur la qualité de ce chargement, nous ne pourrions offrir rien de plus beau.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, - Montréal.

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

particulier meilleure qu'il y a une quinzaine.

" Mais nous devons ajouter que cette constatation n'est pas générale ; bon nombre de régions ont en effet été moins privilégiées, et, sans parler du midi, il y a encore beaucoup de pays, tels que l'Aube et la Côte d'Or, où le besoin d'eau continue à se faire vivement sentir.

" D'un autre côté, si l'on tient compte de la façon défectueuse dont le tallage s'est opéré, il paraît présumable que, quelle que soit maintenant l'amélioration qu'une température favorable puisse apporter dans le conditionnement des blés, nous ne nous en achèverons pas moins vers un rendement final sensiblement déficitaire, qu'on devra forcément combler en ayant recours aux blés étrangers, dans une mesure qu'il est encore, d'ailleurs, impossible de fixer avec précision."

La Gazette Commerciale de Paris publie les renseignements suivants sur l'état des récoltes à l'étranger :

Portugal.—La récolte, qui a été mauvaise il y a deux ans et détestable en 1896 par suite de l'extrême sécheresse du printemps, s'annonce meilleure cette année. On commence déjà à couper exceptionnellement quelques céréales aux environs de Lisbonne ; dans deux semaines, la moisson s'ouvrira presque partout. Rafraîchie par des pluies espacées et tempérées, la terre est restée suffisamment humide, le grain se présente généralement bien. En 1896, il n'y avait eu ni orges ni fèves ; les fourrages avaient été complètement perdus, ainsi que les blés en grande partie. Pour combler le déficit il a fallu importer, depuis la dernière moisson, 120 millions de kilogrammes de blé.

Cette année, la récolte des fèves, très importante pour le pays, où cette légumineuse entre pour une large part dans la nourriture du bétail, est assurée ; le blé et l'orge s'annoncent bien. De plus, la surface des terres consacrées à la culture du blé est supérieure de 33 0/0, dit-on, à celle de l'année dernière. S'il ne survient pas d'accidents de la dernière

heure, ouragans, grêles, extrême sécheresse, on peut espérer une abondante récolte ; celle-ci aurait pour effet d'encourager les agriculteurs à développer leurs cultures en céréales, d'assurer la subsistance du pays pour huit à neuf mois peut-être, de diminuer dès lors les importations de blé exotique et conséquemment les exportations d'or qui en résultent. Au point de vue financier comme au point de vue purement agricole, on doit se féliciter des perspectives moins sombres que l'on entrevoit de ce côté.

Hongrie.—Il a fait des orages très violents accompagnés d'éclairs et de tonnerre ; les dégâts sont considérables.

Nouvelle-Zélande.—D'après les estimations définitives sur la récolte de blé, le rendement serait de 1,778,000 quintaux sur une superficie de 105,037 hectares, soit quelque peu inférieur aux premières prévisions.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, la production est évaluée à 2,432,000 quintaux, c'est-à-dire 357,000 quintaux au-dessus des estimations officielles préliminaires.

Japon.—D'après un document publié par le ministère de l'agriculture et du commerce au Japon, la surface cultivée en riz accuse une augmentation de 0.03 p.c., tandis que la production présente une diminution de 8.8 p.c. C'est la récolte la plus pauvre constatée depuis 1889.

Le marché de Chicago a été cette semaine quelque peu févrex. Hier, le marché a été assez irrégulier. Le ton est plutôt à la baisse par suite de l'absence des achats au comptant et des avis favorables de la récolte. Le découvert achète à force.

Sur la semaine dernière nous constatons d'avance sur le blé de juillet et un recul de $\frac{1}{2}$ sur celui de septembre.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	70 $\frac{1}{2}$
New-York, No 2, rouge.....	76 $\frac{1}{2}$
Duluth, No 1, du nord.....	72
Detroit, rouge.....	83

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Juillet	Sept.
Chicago	69 $\frac{1}{2}$	64
New-York	74 $\frac{1}{2}$	69 $\frac{1}{2}$
Detroit	70 $\frac{1}{2}$	67 $\frac{1}{2}$
Duluth	72	64 $\frac{1}{2}$

MARCHÉS CANADIENS

On lit dans le Commercial de Winnipeg en date du 21 courant : " Les arrivages de blé à Fort William pour la semaine terminée le 12 juin ont été de 314,344 minots ; les expéditions de 658,258 minots et la quantité restant en magasin est de 1,797,148 minots. Pour la semaine correspondante de l'an dernier, les arrivages avaient été de 234,516 minots et les expéditions de 276,925 minots. Il y a deux ans les arrivages étaient de 99,955 minots et les expéditions de 10,433 minots. Les stocks en magasin, l'an dernier, étaient de 1,825,000 minots ; en 1896, de 332,882 minots et en 1895, de 1,198,537 minots. Depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 13 juin, l'an dernier, les expéditions de blé avaient été de 4,235,000 minots dont 1,963,000 dirigés sur New-York pour être exportés, 838,000 sur Montréal pour l'exportation et 1,433,000 ont été vendus aux meuniers d'Ontario."

Les nouvelles du Manitoba parvenues à Montréal indiquent toujours une situation très favorable de la récolte en terre. Dans les districts où on avait quelque appréhension par suite du manque d'eau, les pluies sont venues enlever toute crainte de sécheresse. La paille sera courte mais les épis sont bien fournis et on compte plus que jamais sur une très forte récolte d'excellent blé.

La dépêche de Toronto cote comme suit les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

" Marché tranquille ; farine, terne ; straight rollers cotés de \$3.30 à \$3.35, ouest. Son, tranquille, coté de \$7.50 à \$7.75, ouest et à \$8.50, ici ; gru, de \$9.00 à \$9.50, ici. Blé, tranquille ; ton non soutenu ; rouge d'hiver coté à 87c, ouest ;

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle Spécialité de....

Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicate de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos Triple Tunnel Tubes et nos Navy Plugs sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN, N. Y.

A. A. AYER & Co.

Ventes dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS
2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE CALLIERE Montreal -:- EN GROS -:-

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrier de Worcester.

été de 112 à 8½c; 265 à 8 5/16c, 1,833 à 8½c, 799 à 8 7/16c et 190 à 8½.

Belleville, 22 juin — Il a été présenté par 31 fabriques, 1225 boîtes de blanc et 350 de coloré. Les ventes ont été de 500 boîtes de blanc et 250 de coloré à 8½c; 655 de blanc 8 7/16c et 50 de do à 8½c.

Campbellford, 22 juin — Il a été offert 1080 boîtes de blanc et 70 de coloré. Les ventes ont été de 660 boîtes à 8 5/16c; il a été offert 8½c pour la balance, mais sans résultat.

Ingersoll, 23 juin — Il a été offert 1196 boîtes, 8½c offert, pas de vente.

Picton, 23 juin — Il a été offert 1155 boîtes, dont 140 de blanc. Les ventes ont été de 325 boîtes à 8 5/16c.

Stirling, 23 juin — Il a été offert 708 boîtes de blanc et 100 de coloré. Les ventes ont été de 310 boîtes à 8½c et 400 à 8 7/16c.

Peterboro 23 juin — Il a été offert 43 0 boîtes de fromage. Le premier choix a obtenu 8 5/16c le second choix à 8½c et la balance à 8½c.

Tweed 23 juin — Il a été offert 700 fromages. Le tout a été vendu à une moyenne de 8 7/16 à 8½c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Chicoutimi, 15 juin — Il a été offert et vendu 600 boîtes de fromage à 7½c.

Cowansville, 19 juin — Il a été offert par 39 fabriques 2181 boîtes. Les ventes ont été de 887 boîtes à 8½c et 537 de do à 8½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché du quai, lundi dernier, avait environ 2000 meules; le prix payé a varié de 8 à 8½c. Aujourd'hui on paie le même prix pour le fromage de la province et c'est dans de rares occasions qu'il est possible de trouver ½c de plus.

Les transactions ont été languissantes durant la semaine; il est à peine besoin

de dire que les fêtes du jubilé ont tenu les acheteurs et les vendeurs à l'écart des affaires. Les fêtes durent encore en Angleterre et une reprise est difficile avant la semaine prochaine. Dans quelques jours, on va recevoir le fromage de juin sur une assez large échelle peut-être son arrivée donnera-t-il un nouvel élan aux transactions.

Les exportations ont été, la semaine dernière, de 109,884 boîtes au lieu de 71,345 l'an dernier, pendant la semaine correspondante.

Depuis le 1er mai, les exportations se sont élevées, cette année, à 296,514 boîtes contre 220,308, l'an dernier, pendant la même période.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 12 juin :

"Le ton est maintenant un peu plus ferme, mais les prix n'ont pas encore avancé. La température est ici favorable pour un plein approvisionnement.

"Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, bons..... 56 à 60s
Imitation, crémeries, tin. frais 60 à 65s
Irlande, fabriques 70 à 76s
" crémeries, boîtes..... 78 à 84s
Danemark, crémeries, barils 86 à 92s
Importations du Canada et des Etats-Unis: 1732 paquets.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Canton, 19 juin — Les ventes ont été de 300 tinettes de beurre à 16½c et quelques autres à 17½c.

Utica, 21 juin — Il a été vendu 74 paquets de crémérie de 15 à 16½c.

Little Falls, 21 juin — Il a été vendu 21 paquets de beurre de laiterie de 12 à 15c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Les exportations ont eu, la semaine dernière, un plus fort chiffre; elles ont été de 3,903 paquets; l'an dernier, pendant la semaine correspondante elles avaient été de 2,126 paquets; nous avons maintenant dépassé le chiffre de l'année dernière; car, depuis le 1er mai, les exportations totales ont été de 6,619 paquets contre 5,784 l'an dernier pour la même période.

On paie actuellement le beurre de crémérie de choix dans les environs de 16½ à 16½c avec tendance à plus de fermeté.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 12 juin qu'il y a une demande tranquille pour la consommation, sans changement de prix. On cotait, alors, les œufs frais d'Irlande de 4s 6d à 5s 2d et du continent de 4s à 4s 6d.

A Montréal, on cote les œufs frais, gros, strictement choix de 10 à 11c la doz; les premières sortes de 9 à 9½c et les secondes sortes de 7½ à 8c.

LÉGUMES

On cotait hier au marché Bonsecours les asperges de \$1.50 à \$1.75 la doz. de boîtes; les concombres de \$2.00 à \$2.25 la boîte; on détaillait ces derniers de 25 à 40c pour ceux importés et de 50c ceux du pays, à la doz.; les salades font de 10 à 20c la doz. de têtes.

Les tomates sont un peu plus chères et valent de \$1.25 à \$1.50 la boîte; les fèves vertes ou jaunes sont sans changement à \$2 le panier, et les choux nouveaux valent encore \$1.75 la boîte.

Les pommes de terre ne sont pas très fermes aux prix de 45 à 50c le sac par lots de char et de 60 à 70c pour quanti-

J. N. DUGUAY & CIE OCCASIONS

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

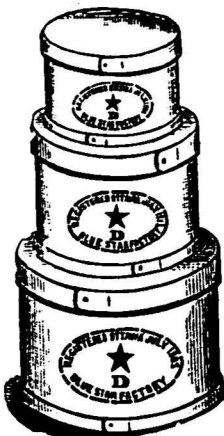
Agents de Fromageries

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

J. N. DUGUAY & CIE





- 1 Réservoir à Crème, capacité 600 gallons \$20.
- 2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque \$25.
- 1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. \$10.

Nous acceptons \$100 pour ledot. Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

CANADA MACHINERY AGENCY

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

SEL  **VERRET, STEWART & CO.**  **SEL**
MONTREAL QUEBEC

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR ----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie
Manufactures, Etc. Etc. ---Drap de Carde.
Demandez les Courroies en poil de Chamcau
"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING." **No 24, Carré Victoria, MONTREAL**

HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE **Fromage et Beurre**

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

S. DE POSTE 637.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consommations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCCESSALES EN CANADA: LONDON, ONT. NAPANEE, BELLEVILLE, BROCKVILLE, ST-HYACINTHE, QUEBEC

tés de détail. Les approvisionnements deviennent de jour en jour plus importants et une baisse des prix est possible avant longtemps.

FRUITS VERTS

Les fruits portés à notre liste de prix-courants est sans aucun changement, cette semaine. Les prix des citrons aux Etats-Unis s'affermissent de plus en plus en raison de l'article et de la température élevée chez nos voisins. Il pourrait se produire une demande de ce côté qui pourrait avoir une influence sur les prix de notre place.

Les fraises du pays seront très rares cette année, quantité de pieds ayant été gelées à la racine, comme nous l'avons déjà dit.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 16 juin :

"La semaine dernière, les arrivages ont été de 320 chars de foin et 32 de paille pour le marché local; ils avaient été, pendant la semaine correspondante de l'an dernier, de 270 chars de foin et 18 de paille.

"Les arrivages augmentent d'une façon soutenue et nous nous attendons à des prix plus faciles dans un délai rapproché, car avec quelques jours de beau temps les expéditions devront être fortes. Les rapports parvenus de nombreuses sections présentent la récolte de foin comme devant dépasser de beaucoup la moyenne.

"La paille de seigle est terne car les apparences sont qu'il y aura, cette année, une pleine récolte. La paille mêlée de seigle et d'avoine est terne.

"Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$15 50 à \$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....	15 00 à 15 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire...	12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang.	11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix ...	00 00 à 13 00
— d'avoine.....	6 50 à 7 00
— de seigle mêlée.....	9 50 à 10 00

Le foin montre un peu de faiblesse, pour les causes que nous avons déjà indiquées dans nos dernières revues.

On achète facilement à nos prix ci-dessous et quelques détenteurs éprouvent même une certaine difficulté à se défaire de quelques chars à ces cotes.

Les exportateurs ont cessé de diriger du foin sur les Etats-Unis; ils craignent

que leurs chargements restent en deçà de la frontière, à la date du 1er juillet, époque à laquelle ils craignent de voir appliquer un tarif de douane plus élevé sur le produit.

La récolte du foin sera décidément pauvre dans notre province; il n'en est pas de même dans l'ouest où nous devrons nous approvisionner.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	12 00 à 13 00
do do No 2 do	10 50 à 11 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grü blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	11 00 à 12 00
do do No 2.....	0 00 à 10 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

Malgré les dommages causés à notre établissement par le feu et l'eau, nous continuerons comme par le passé, les affaires au même endroit, et nous sommes maintenant prêts à vous offrir des Jobs à des prix exceptionnellement bas.

N. QUINTAL & FILS,

Epiciers en Gros,

274, rue St-Paul, Montréal.

D'après un fonctionnaire de la préfecture de la Seine, Paris vaut à peu près 16 milliards, et cela sans compter le domaine de l'Etat, c'est-à-dire les palais nationaux, les ministères, les casernes, etc., ni les immeubles départementaux. Palais de Justice, Tribunal de commerce, Préfecture de police, etc., ni les immeubles de l'Assistance publique, non que les trésors des musées, des bibliothèques, des conservatoires, etc.

Ces 16 milliards se décomposent ainsi. Les 82,800 propriétés parisiennes sont estimées 10395 millions; le terrain occupé par la voie publique vaut plus de 3 milliards; le domaine permanent municipal, composé de l'Hôtel de ville, des mairies, églises, parcs, squares, canaux, 1150 millions; le domaine mobilier, 430 millions; de plus, la canalisation et les usines de la Compagnie du gaz, dont la ville touchera la moitié de la valeur en 1906, sont estimées 153 millions, et les voies ferrées et les gares de Paris, 250 millions.

NÉCROLOGIE

Nous avons à faire part à nos lecteurs du décès de deux personnalités bien connues.

M. Chs. Desmarteau dont la mort subite a pris tout le monde par surprise avait débuté dans les affaires comme épicier; son commerce fut prospère. En 1869, puis en 1872, il représenta le quartier Ste Marie au conseil de ville. Depuis longtemps déjà, il avait ouvert un bureau de comptable très achalandé; il fut nommé curateur de maintes et maintes faillites, fonction qu'il a toujours remplie à la satisfaction des créanciers intéressés.

M. Chas. Desmarteau était dans toute la force du terme un homme de confiance; il a administré plusieurs successions importantes qui réclamaient un homme d'ordre, d'économie et de progrès comme lui.

M. Chs. Desmarteau était intéressé dans plusieurs compagnies; par exemple principalement le Chemin de Fer de Ceinture de l'Isle de Montréal dont il était le vice-président; dans le syndicat des terres du Bout de l'Isle où il était président et dans la Compagnie du Parc Sohmer dont il était un des principaux actionnaires.

Il était également trésorier de la Chambre de Commerce, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame et du monastère des Carmélites en même temps que président de la section Notre-Dame de la société St-Jean-Baptiste.

Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui, jeudi, au milieu d'une nombreuse assistance dans laquelle étaient représentées les compagnies et les sociétés dont M. Chs. Desmarteau faisait partie. Le conseil municipal avait tenu à honneur de se faire représenter aux cérémonies funèbres.

L'autre décès dont nous avons à entretenir nos lecteurs est celui de M. Augé O. R. ancien membre du parlement provincial. M. Augé était entièrement dévoué aux intérêts qui lui étaient confiés; nous l'avons vu s'occuper plus spécialement des petits et des humbles. Il a combattu pour l'ouvrier et l'employé.

Plusieurs fois nous avons eu à combattre dans nos colonnes certains parties des projets mis en avant par lui, mais toujours nous avons dû rendre justice aux sentiments qui le guidaient et à la droiture de son caractère.

C'était une figure qui manquera à la Chambre nouvelle et que les électeurs, gens peu reconnaissants d'habitude ont écarté aux dernières élections, malgré

Profitez-en!

RAISINS VALENCE

Par lits, 4 couronnes, marque J. Morand & Co.
A des prix sans précédents.

A. ROBITAILLE & CIE

354, 356, 358, RUE ST-PAUL

Tél Bell 706.

...MONTREAL

Corsets P. & A. No. 205

GARANTIS TOUT FAITS EN ACIER
ET EN COUTIL FRANCAIS . .

Coupe parfaite, donnant du ton au buste.

Fabrication Supérieure.

Se vendent bien et donnent satisfaction.

Montreal Corset Manufacturing Co.

FABRIQUE :

BUREAUX :

FARNHAM, P.Q.

3051 Rue Notre-Dame, Montréal.

un passé irréprochable et un dévouement sans bornes envers ses mandataires,

Nous déplorons la mort de ces deux hommes qui, chacun dans leur sphère ont su gagner l'estime et la considération de tous.

Nous offrons aux deux familles éprouvées nos sincères compliments de condoléance.

NOTES SPECIALES

L'action de M. A. Crevier vs. Xavier Lavallée qui était contestée, a été réglée entre les parties.

M. L. Pritchard de Toronto a acheté de M. Geo. W. Parent de Montréal le droit d'exploiter au Canada la méthode Keeley pour la guérison des alcooliques, méthode bien connue sous le nom de Gold Cure.

Nous attirons l'attention des épiciers et marchands généraux, sur l'annonce de MM. A. Robitaille & Cie, qui offre un lot de raisins Valence par lits, de qualité supérieure, à des prix très réduits.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1220e livraison (12 juin 1897).—Le roi du timbre-poste, par G. de Beaugard et H. de Gorse.—Artistes en cheveux, par Pierre de Mériel.—Une contrefaçon des rayons X, par Daniel Bellet.—Lettres du régiment, par Louis d'Or.—La circulation sur le pont de Brooklyn.—Le chemin de Damas, par Danièle d'Arthez.—La couture adoucit les moeurs.—Les escaliers mobiles, par L. Viator.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. —Sommaire du No 24 (12 juin 1897). 10 En Norvège, de Bergen à Kristiania par le Valdres, par M. Charles Rabot (Voyage exécuté en Juillet 1896).—20 A travers le monde : Le grand serpent de mer, par M. A. Labbé, docteur en sciences.—30 Aux pays inconnus : Un ballon français au pôle Nord.—40 Grandes courses de terre et de mer : Les morts de l'expédition Calvert.—50 Civilisations et religions : Les Tchuktchiss.—60 Livres et Cartes.—70 Tour du monde guide : Une horloge géographique.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

On croit généralement que les banques réduiront à 3 p. c., au lieu de 3½ p. c. le taux de l'intérêt sur les dépôts, à partir du 1er juillet prochain. Le gouvernement n'accordera plus également que 3 p. c., à partir de la même date, sur les fonds placés en dépôt dans les caisses d'épargne postales.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEBENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bodford

Taylor E. J. et al. H. E. Blake 104

Champlain

Marchand L. T. Thibodeau 387

Sauv geau Narcisse O. Naud 1720

Charlesbourg

Lortie Honoré A Roy 150

Clarenceville

Jameson Claude B. E. Ménard 230

D'Israël

Gagnon Chs. L. T. Beaudoin 115

East Angus

Royal Paper Mills Co.

Hamilton

Hamilton Rag and Metal Co 592

Estman

Dussault Pierre D. E Girard 240

L'Ange Gardien

Lefrançois Chs T. Corp. des Mont. 112

Lotbinière

Beaudet Pierre. A. Beaudet et v.r 300

Montréal

Automatic and Electric Co. Hon. A. W. Atwater et al 700

Baxter J. Dame A. Ralston et vir 28150

Baxter J. et al. W. B. Lambesqual 247

Baxter J. et al. A. Paquette 186

B yer J A M. Charbonneau 2e cl

Banque du Peuple P. Robidou 139

Charbonneau C. E. P. A. Elliott 3e cl

Colt Dame E. H. A. G. Thomson 726

Clifford J. et al. H. S. Phillips 102

Cie d'Imprimerie La Patrie. T. St Pierre 1000

Cere T. L. B. Houde 176

Chartrand J. J. Chartier 104

Fournier C. E. et al. Rev. J. O. Godin 311

Desjardins Z. Dame H. Gravel 2e cl.

Forrester A. W. J. A. Smillie 3e cl.

Fournier C. E. et al. Dame L. Venue 583

Félix A. P. Marois 300

Guay E. D. Beaupré 132

Gianelli Dame M. Imperial Bank 730

Grothé O. C. et al. J. E. Parent 320

Graham H. S. Mondou (dommages) 1090

Gougeon Z. H. Cadieux 100

Gold J. L. Cousineau et al 117

Hamburg American Pocket Co. C. B che- rer et al 191

Humphries J. et al. G. Deserres 239

Howard F. J. H. S. Phillips 168

Hughes G. E. Dame A. O'Donnell 2e cl.

Jones A. L. et al. H. Desraches 150

Laurier M. Cité de Montréal 1e cl.

Lépine O. F. X. Dupuis et al 177

Larin C. Dame C. Lacroix 2e cl.

Lapointe N. A. Dalbec 1e cl.

Lefebvre E. A. Dame C. Mitcheson 199

Lefebvre C. et al. C. Becsek 263

Laporte N. et al. G. Chapleau 1000

Legault D. N. Charbonneau 1270

Lefebvre O. Dame D. Rivard 2e cl.

Monette W. J. White 1000

Moodie W. Dame E. A. Freeman 130

Murphy P. Dame E. Bernard 2e cl.

McKrown Dame E. D. McIntyre 223

Morgan R. et al. A. Morin 990

Maisonnette Dame E. C. Latour et al 177

Quimet R. et al. Dame A. E. J. C. M. O'Farrell 154

Paré J. O. B. Mercier 1e cl.

Parent J. E. L. T. Maréchal 128

Paré Dame J. C. Hébert 199

Poitras J. et al. F. Bellemare 635

Prieur A. G. Blanche 140

Pirhé A. M. Tessier 302

Piche A. H. K. Balcer 445

Plimssol A. H. J. W. Howard 1e cl.

Pilon S jr. M. C. Bezner 827

Robert E. Lamarche et al 2e cl.

Rolland G. A. Vailliant 3e cl.

Serres E. R. Dandurand 118

Stevenson A. A. J. P. Sexton 120

Senechal H. J. A. Martin 1e cl.

Tester J. W. & Co. Dame M. Keppler et al (contestée) 2e cl.

Tester & Co. London & Lancashire Life Ass. Co 286

Valois N. N. Thomas 400

Veronneau A. H. C. St Pierre et al 124

Young W. H. D. J. W. Lawless 148

Notre-Dame de Lévis

Paquet C. H. L. T. Beaudoin 120

Pike River

Fay Nellie C. et vir. J. C. J. S. McCorkill 116

Hogle Lorenzo J. J. C. J. S. McCorkill 400

Québec

Blouin Jean M. Bédard 240

Chapman W. A. Dussault 118

Gagnon J. B. T. Gagnou 185

Larochelle Simeon. P. Verret 200

Pence Erk C. E. Trudel 110

Vezeina Gauthier. J. Paradis 550

St Angèle

Bourgeois Jos. N. Dronin et al 103

Ste-Geneviève de Batiscan

Baril Amédée et al. A. Larue 169

St Hyacinthe

Tarte Joseph. M. Renaud 410

St Jean des Chailions

Charland Zoel. C. J. Marchildon 101

St-Tite

Dontigny A. A. Olivier 268

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bedford

Gough Jos. Kuchabold Mfg Co 107

Brome

Wabster Horace E. L. Scott 137

Kn-wilton

Harris N. M. Evans & Sons Co 124



Rootbeer de HIRES

La Rootbeer de Hires n'a jamais été aussi pure et meilleure ; n'a jamais été plus effervescente et mousseuse. Et nous espérons que le public n'oubliera pas ces différents points.

La Substitution est... Dangereuse

Si elle est découverte, vous risquez en premier lieu, de perdre un client ; en deuxième lieu, vous vous exposez à des conséquences plus sérieuses.

Néanmoins—Considérons la chose sur une base moins sérieuse.

LA ROOTBEER DE HIRES EST DÉJÀ CONNUE

La demande se fait d'elle-même—pas de trouble—pas de sollicitations—pas d'arguments. Tout ce que vous avez à faire, c'est de la vendre. Nous vous envoyons la clientèle.

Nous annonçons la Rootbeer dans 12,000 journaux et publications. Nous imprimons votre nom sur des nouveautés lithographiques. Nous vous aidons par tous les moyens légitimes.

THE CHARLES E. HIRES CO., Philadelphie, Pa.

Montréal		
Desmarceau N. B.	J. Simard	1500
Ethier Narcisse	P. Claude	165
Frigon H.	Noxon Bros Mfg Co	101
Grace Joseph	G. P. Whelan	100
Hayes Jas.	W. H. Wooley	418
Lallemand F. A.	W. John O'	349
Lacasse Joseph	W. Johnson	317
Short W. E.	Am s, Holden Co, of Montreal (Ltd)	324
Short W. E.	F. Michaud et al	120
Singer Julius	J. Fisher et al	109
Slomensky S.	A. Barsalou	175
Sault aux Récollets		
Beaudry F. X.	E. L. de Bellfeuille	565
St Ignace		
Kerr S.	J. Gohen	313
Westmount		
Olive W. H.	L. Cohen et al	123

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Brome Canton		
Clossy J. E.	G. B. Baker et al	9
Côte St Michel		
Pesaut dit Sanscartier Basile	C. A. Chouillon et al	95
Laval		
Mennier H. Eug.	J. Horsfall et al	47
Lachine		
Leger Leopold et al.	H. Lamontagne et al	78
Lefebvre J. A. A.	Evans & Sons	53
Montreal		
Boilard Honoré	Dame A. Cardinal	27
Carter Edward	J. R. Walker et al	76
Giroux Théodore, esqual.	F. X. St-Charles	34
Gariépy Hermas.	N. Leveillé	30
Gray Chs.	W. Figsby	48
Huot Odilon.	Z. Beauchamp	40
Lamontagne Art.	C. X. Tranchemontagne	35

Lefebvre Ephrem	E. A. Small et al	25
Labelle Honoré	M. Corbeil	30
Martin-au Jos. O.	F. R. Beauheu	31
Malouin Sam.	J. W. Mount	37
L'haucuf J. B.	A. Collin	70
Proctor W. G. et al.	R. J. Demers	78
Renand J. A.	H. Meunier et al	25
Sparks Jno.	J. H. Wainstay	49
Tremblay Jos. et al.	L. A. Drapeau	30
Violetti Geo.	J. E. Chaffers	25

Roxton Canton

Benoit Fik	U. S. Winting Mfg Co	12
------------	----------------------	----

Roxton Falls

Benoit François	C. G. Norris et al	8
Hébert Ludger	Montreal & Atlantic Ry Co	5

Ste Cunégonde

Madore Jos. D.	J. A. R. Léonard	64
----------------	------------------	----

St Félicien

Dionne Alph.	A. D. Nelson et al	67
--------------	--------------------	----

St-Louis

Murison Jno.	J. Duceau	41
Rogers Barbara et vi.	Dame A. Winteler	35

St-Narcisse

Cossette Dame Laurent	D. Baribeau	32
-----------------------	-------------	----

Trois-Rivières

Hélie Gédéon	Mde N. L. Denoncourt	7
--------------	----------------------	---

Uxverton

Cross Arnold et al.	E. N. Heney et al	34
---------------------	-------------------	----

Le Conseil municipal de Paris, considérant que le transport des blessés et malades par les voitures d'ambulances leur occasionne des secousses et cahots pénibles sur les chaussées pavées en pierre, a invité l'administration de l'Assistance publique à faire application de pneumatiques aux roues de ces voitures.

Bon exemple à imiter ici, où nos rues, dans un pitoyable état, sont bien faites pour augmenter les angoisses des blessés et des malades.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Gilmour, Scholfield & Co., nouv. à com ; O. Scholfield se retire.
Trois-Rivières—Lacasse Jos. O., barbier et tabac.

CONCORDATS

Québec—Griffith Hy, mfr de chaussures ; à 30c dans la piastre.

CURATEURS

Cacouna—Lefebvre & Taschereau à J. Plourde, mag. gén.

Montréal—F. W. Radford au Sunday Sun.

Québec Lefebvre & Taschereau à J. E. Lessard de Sacré-Cœur de Jésus.

St Polycarpe—Kent & Turcotte à F. B. Latour, mag. géa., ass. 19 juin.

DÉCÈS

Chicoutimi—Poitras Pierre, contracteur.

Montréal—Latour F. X., maître-charretier.

Desmarceau Chs., comptable.
Québec—Bertrand L. G. E., bois de sciage.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Goulet T. & Cie, contracteurs.

Galibert O. & Fils peaux etc : Emile Galibert continue sous la même raison sociale.

Racette N. & Fils, contracteurs.

EN DIFFICULTÉS

Hull—Patry Benome, chaussures.

Cafe Victoria Jubilee...

Quelque chose de nouveau, en canistre de 1 lb
chacune contenant une cuillère d'argent.

ARTICLE QUI SE VEND BIEN. ESSAYEZ-EN UNE CAISSE.

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, Montreal

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

Joliette—Stafford Robert, mag. gén.,
ass. 25 juin.
Montréal—Lansdale Reid & Co., harde
en gros.
St Polycarpe—Latour F. B., mag. gén.,
offre 30c dans la piastre.

FONDS À VENDRE

Montréal—Cottingham D. P. & Co.,
peintures en gros et en détail 29 juin.
St Perpétue—Laforest J. B., mag. gén.,
25 juin.

FONDS VENDUS

Montréal—Robillard Prosper, hôtel.
Bayard F. X., épiciers.
Québec—Laroche Ambrose, farine en
gros, à 70c dans la piastre et les dettes
de livres à 52c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal—L'Union des Abattoirs de
l'Est, ass.
Québec—La Cie de l'Hôtel Victoria
(endommagée.)

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Bienville—Guay Neil et Fils, épiciers;
Neil Guay dit Gendreau, sr et jr.
Côteau Landing—Lalonde O. & Cie,
négociants; Georgiana Cocker, épouse de
Odilon Lalonde.
Lévis—Boissinot T. & Cie, Cie con-
tracteurs; Thos et Alfred Boissinot.
Couture & Giroux, maçons; Wm. Cou-
ture et Nap. Giroux.
Montréal—Brunet Amable & Cie, né-
gociants; Alexina Montpetit épouse de
Amable Brunet jr.
Faulkner & Cie, chapeaux et fourru-
res, Corinne Faulkner.
Lamy A. & E. nouv.
Metropolitan Detective Bureau, Jos.
Kellert
Imperial (The) Emprocation Co; Edw.
N. Heney et Wm. F. Heney.
Oriental Chemical Co; Norman C.
Marshall et Ernest L. Ruddy.
Bates V. A., épiciers; Victoria Aline
Primet épouse de Edw Cole Austin Bates.
Gilmour Schofield & nouv; Ohs
Schofield, Jas D. Gilmour et Palmers-
ton Barry.
Labelle Alphonse, hôtel; Julie Bou-
cher épouse de Alph. Labelle.
Lacasse Jos O; hôtel.
Parent J & Cie, restaurant; Laurenza
Laurin épouse de Jos Parent.

Trempe M.-L. & Cie, couturières;
Marie Louise Trempe.
Ward & Brosseau, constructeurs; Th
Ward et Alex A. Brosseau.
Watt & Godon, épiciers; Archibald Watt
et Amable Godon.

Reford Robert (The) Co. Ltd
Nicolet—Pinard J. A., jr, épiciers, et fer-
blanterie.

Somerville J. H. & Cie, embouteilleurs
de bière; Cordelia Blondin.
Québec—McCorkell & Shea, courtiers;
Ernest McCorkell et Patrick Shea.
Québec—Turf Club Co.

Bertrand L. & Cie, négociant en porc;
Marie A. Giroux, épouse de Léon Bertrand.
Ste-Cunégonde—Chapagne E., nouv.
Chabot A. & Cie, négociant; Arthur
Chabot et Martin Lagasé.

St Louis du Mile-End—Hodgson &
Wright, épiciers; Isabella Hodgson, épouse
de John Wright, et Wm J. C. Wright
Trois-Rivières—Viau et Corbeil, meu-
bles; Homer Viau et Ovide Corbeil.

PROVINCE D'ONTARIO

CÉSSATIONS DE COMMERCE

Galt—Moses John, mfrs de cigare,
parti pour Toronto.
Hautrey—Armstrong John, hôtel,
parti pour Ingersoll.
Ingersoll—Smith R. J., hôtel; John
Armstrong succède.
Mitchell—Stuart S. R., meunier;
Stewart Bros succèdent.
Port Elgin et Oshawa—Eby M. F.,
pharmacien; T. B. Mitchell succède à
Oshawa.
Port Colborne—McRae M. L., mag
gén.; R. L. Twohy succède.
Sebringville—Scott George, hôtel, par-
ti pour Hensall
Tweed—Tuttle L., pharmacien; F. A.
Bartlett succède.
West Lorne—McMillan & Govier, for-
gerons; McMillan & Campbell suc-
cèdent.
Watford—Haskett R., mag gén; J.
Faltkin succède.

CÉSSIONS

Kingston—Murray John T., nettoyeur
de tapis.
Smith's Fall—Locke Dora, modes.

CONCORDATS

Tara—Bruce R. C. pharmacien à 22c
dans la piastre.

DÉCÈS

Brantford—White & Whitlock, mar-
chands tailleurs et merceries; Thomas
White.

Forest—Hill R. A., grain.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Bearnsville—Zimmermann Bros &
Walker, charrons; Fred Zimmermann
se retire.

Hamilton—Rodgers & Hamilton plom-
biers; A. dr. w Rodgers continue.

Toronto—Douglas Bros, ouvrages en
tôle galvanisée; Asa Matthews se reti-
re; Thos Douglass et Walter Bell con-
tinuent sous la même raison sociale.

EN DIFFICULTÉS

Berlin—Berlin Shirt and Collar Co
Ltd.

Hamilton—McKeever P., hôtel
Lindsay—Shier D W., pharmacien
offre 15c dans la piastre.

London—Burns & Lewis, hardes en
gros.

Toronto—Bolwell John, chaussures,
ass. 18 juin.

Toronto—Coffee and Spice Co Ltd, ass.
28 juin.

Wynn R., chaussures.
Anderson J. W., chaussures, ass 28
juin.

FONDS À VENDRE.

Baden—Livingston J. & J., mfrs
d'huile de lin, fonderie, etc, 22 juillet.

Brechin—Bozler O. & Co., mag gén.,
23 juin.

Humber Bay—Nurse Chs, hôtel.
Lakeport et Colborne—Campbell A.,
grain, etc

Port Perry—Paxton Tate & Co, mfrs
de moulange, en an 8 juillet.

St Catharines—McClung & Co., nouv.,
etc.

Toronto—Curtis Howard & Co, mfrs
de manteaux, 23 juin.

FONDS VENDUS

London West—Mulloy W. J. hôtel à
Thos Horsman.

Owen Sound—Green A. & Co, charbon
et sel à W. H. Smith & Co.

Perth—Bailey., épiciers.

Toronto—Nicoll & Stewart épiciers à A. A. Bogart.

Home Journal (The) Publishing Co., of Ontario à Canadian Manufacturer Publishing Co.

Royal (The) Dandelion Coffee Co., à H. A. Liffiton.

Walkerton et Glamis—Whitehead Thos., nouv., à Hood & Co.

West Lorne—Robinson W. J., boucher à J. Wiltin.

Wendover et Pointe Fortune—Goulet G., mag. gén.; la succursale de Pointe Fortune à Lalonde & Mallette.

Windsor—Rae W. M., épiciers.

INCENDIES

Bracebridge—Shier J. D., moulins à scie et à bardeau, le stock de Muskoka.

Gravenhurst—Bartholmew Phillip, bois de sciage; le stock de Muskoka.

Miller R. O., moulin à bardeau; le stock du quai de Muskoka.

Hamilton—Thomson R. & Co., bois de sciage en gros etc, le stock du quai de Muskoka.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Emo River—Saunders & Co., nouv.

Ottawa—Ottawa Despatch & Agency Co (Ltd).

Perth—McRae Walter, épiciers.

NOUVELLE-ÉCOSSE

INCENDIES

Tiverton—Trenholm R. A., empaqueteur de homard; ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Halifax—Frame S. R., épiciers.

New Tusket—Sabeau Milling Co; Félix J. Hartley et Ohs Sabeau.

Paradis—McOaskey Judson A., au nom de son épouse Nora R.

Pictou—Jenkins P. M., hôtel.

Sydney—McKenzie John A., libraire, au nom de son épouse.

NOUVEAU-BRUNSWICK

DÈCÈS

Frédéricton—Vinwart A. L. F., pompes funèbres.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Jean—Taylor Dockrill & Co., cigares en gros; A. A. McOluskey se retire.

INCENDIES

St Louis—Allaire Josh, mag. gén., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Lower Southampton—Brown F. O., mag. gén.

Shogomoc—Fox A. J., mag. gén.

St Jean—Peters O. H. Sons; Wm Peters jr, Frederick A. et Frank Peters.

Erb Isaac, photographe a ouvert une succursale à Digby.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Carman—Richardson & Lore, mag. gén.

Portage La Prairie—McLead & Rothwell, chaussures et merceries.

Winnipeg—Gordon Alexander, chaussures.

Great Northwestern Tea Co (J. M. Teichman prop).

Teichman John M.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Souris Brandon et Hartney—Hughes & Co, bois de sciage, etc.

Winnipeg—McKenzie & Bowes, bouchers; Bowes continue.

FONDS A VENDRE

Winnipeg—Gordon Alexander, chaussures le 14 juin.

FONDS VENDUS

Brandon—Towers Thos. H., hôtel, à E. J. Mills.

INCENDIES

Birtle—Adams Jane D., hôtel, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Brandon—Cleverley J. W., eaux gazeuses.

Fort Saskatchewan—Shera & Co, mag. gén.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Brandon—Lowe & Harrington, hôtel, partis pour Slovan City.

Lunders—Walker Guy W., tailleur, parti pour Vancouver.

New Denver—Wilson R. S., tailleur; A. W. Wilson, succède.

USALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.
GARAND, TERROUX & CIE.,
BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2018

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, A DITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boîte B. P. 811.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.



Cela
veut dire
98½ de pureté

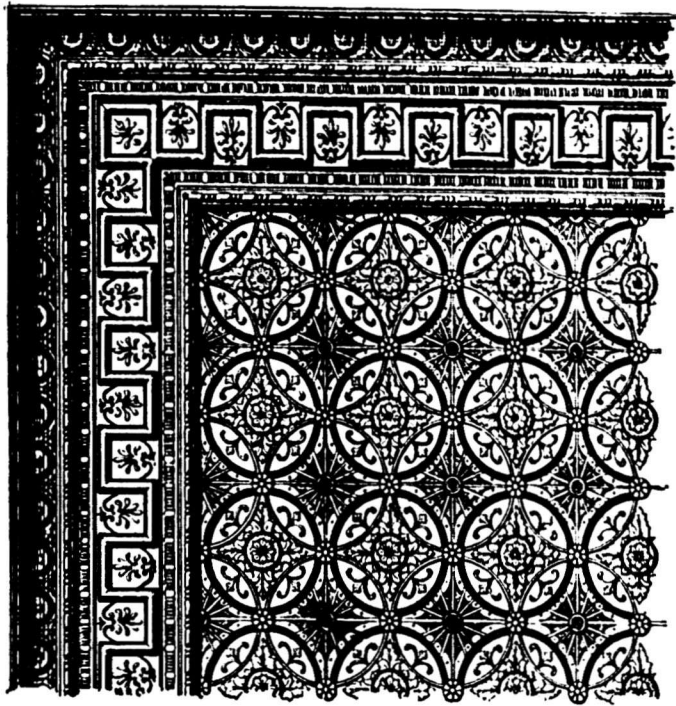
Nous désirons vous rendre familier avec cette marque, aussi bien dans votre intérêt que dans le nôtre—bénéfice mutuel.

Ne varie jamais dans son uniformité—sa pureté—sa force. Le plus haut pourcentage de Bi-Carbonate de Soude pur obtenu par n'importe quelle manufacture.

La chose a été prouvée par l'analyse chimique.

A. P. Tippet & Co., Montréal

Agents pour le Canada



UN DE NOS DESSINS

Plafonds de Métal en Relief

.. Ces plafonds sont faits en acier doux annelé, dans une grande variété de dessins, appropriés pour chaque genre de bâtisse, y compris les HOPITAUX, les EGLISES, les ÉCOLES, les COUVENTS, les THÉÂTRES, les ASILES, les BUREAUX, les MAGASINS, les RÉSIDENCES, ETC.

.. Les avantages nombreux qu'ils présentent comme remplaçant du bois et du plâtre, existent dans leur poids léger. Ils ne se fendent pas, ne s'écaillent pas, par conséquent, pas de danger de chute de plâtre; ils sont absolument durables, les joints se recouvrent hermétiquement, ils s'appliquent facilement et sont absolument incombustibles, ont un véritable cachet artistique, ne supportent pas la vermine ou les germes de la maladie et sont excellents pour l'acoustique; ils ont, en outre, de nombreux points de supériorité sur toutes autres formes de décoration intérieure.

ÉCRIVEZ POUR RECEVOIR NOTRE CATALOGUE "T"

The METALLIC ROOFING CO., Limited

Seuls Manufacturiers...

COIN KING ET DUFFERIN

TORONTO, ONT.

Rossland—Ferando E., fruits.
O'Connell & Farrell, hôtel; J. A. Gough succède.

Dickman & Costello, bouchers; Dickman & Co succèdent.

Lockhart & Massam meuble.
Jordan & Lockhart succèdent.

Box & Herod, hôtel; Herod & Herod succède.

Midway—Lequime & Powers, moulin à scie; Boundary Creek Lumber Co succède.

Robson—Robson Mill Co.

Victoria—Enrick & Henton, hôtel; J. M. Moody succède.

Russell James, boulanger.
Cameron Alex, hôtel; J. C. Voss succède.

Armstrong—Ross J. E., ferblantier, parti pour Vernon.

Lardeau—Magee & Green, hôtel; parti pour Complox.

Ohilliwack—McLeod John, forgeron; parti pour Rossland.

Fort Steele—Johnston W. E & Co., mag. gén.; Theis & Fink succèdent.

Golden—Bettschen W. L., horloger; parti pour Fort Steele.

Gould W. J., photographe.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Sandon—McQueen & Gore, pharmaciens; J. M. Gore se retire et C. F. Gore est admis.

Vancouver—Renard & Schorr, beurre; J. E. Renard continue.

EN DIFFICULTÉS

Rossland—British Columbia Mill Co.
Vancouver—Vancouver Biscuit Co.

EN LIQUIDATION

Vancouver—Atlas Canning Co.

FONDS A VENDRE

Nanaimo—Nanaimo Equitable Pioneer Society.

New Westminster—Baker Wm, boulanger.

Victoria—Pearce J. T., hôtel.
McGregor & Jeeves contracteurs.
Stoddart S. A., bijoutier.

FONDS VENDUS.

Nelson—Registerer Robert, brasserie à J. T. Rowly.

Nanaimo—McDowell, Atkins, Watson Co, pharmacien à H. J. Rogers.

New Denver—Black & McLennan, hôtel à Angus McGillivray.

Vancouver—McDonald Samuel, hôtel à John Unsworth.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Grand Fork—Manley & Averil, mag. gén.; J. L. Ballantyne est admis; raison sociale Manley Averil & Co.

Nelson—Ferland A. & Co, mag. gén.

TERRENEUVE

EN DIFFICULTÉS

St Jean—Crosbie Walter, maçon.
Stark Allan, pharmacien.

LA FIN DU RUBIS

La bauxite, ce minerai bien français, vient de donner lieu à une application nouvelle inattendue, dit M. Francis Laur dans *L'Aluminium, l'Or et l'Argent*.

On sait que depuis longtemps certains industriels avait employé la bauxite chauffée pour produire des corps très durs dont ils se servaient pour la fabrication des meules artificielles destinées à la mécanique. C'était un succédané de l'émeri de Naxos dont le gouvernement grec, par ses prétentions et son arbitraire avait peu à peu dégoûté beaucoup de négociants.

Après les premiers essais, on avait imaginé, au lieu de calciner le bauxite de la fondre, et on avait obtenu un produit plus dur encore, la Diamantite qui n'était autre chose que de l'alumine fondue au four électrique.

Mais voilà que chemin faisant, M. Gin, un ingénieur très distingué et un inventeur de race, s'est imaginé de volatiliser l'alumine, laquelle est précisément très volatile au four électrique et donne ces épais nuages roux, si incommodes, bien connus

de M. Moissan et de ses préparateurs.

Je n'ai pas à entrer ici dans le détail du procédé que j'aurai peur de divulguer trop tôt. La seule chose que je puisse dire, c'est que, en combinant certaines vapeurs avec celles de l'alumine qui est un corps essentiel, M. Gin a obtenu des rubis, non pas comme les obtenait Frémy, par kilogrammes dans un creuset, mais par centaines de kilogrammes et par tonnes ! Un produit industriel nouveau nous est donné et nos pères ne l'auraient jamais soupçonné, car, si on leur avait dit qu'on vaporiserait un jour l'alumine, le corps réfractaire par excellence, ils auraient haussé les épaules.

Un détail curieux, lorsque M. Gin prit ses brevets en Allemagne, il y eut un grand émoi. Le *Patent Amt* se récria et demanda à voir les produits. On s'attendait probablement à Berlin à recevoir un petit étui de laboratoire, M. Gin pour toute réponse envoya une caisse de ses matières premières et un bloc énorme de rubis.

On juge de l'ébahissement des épilateurs de brevets d'outre Rhin. Le précieux brevet fut immédiatement délivré à M. Gin sans mot dire.

Nous pouvons donc annoncer la venue d'un nouveau produit industriel français : le rubis à polir, qui va enfoncer le fameux *carborundum*.

Désormais nos ouvriers vont manier des meules en rubis, nos cuisiniers feront reluire leurs casseroles avec du rubis. Les glaces se travailleront au rubis et même — conséquence inattendue — les mauvais payeurs seront plus rares car ils pourront à bon marché payer rubis sur l'ongle.

Sérieusement, ce que nous disons là sous une forme plaisante, n'est pas une histoire à l'américaine, c'est une réalité, non d'aujourd'hui, mais d'hier déjà, car l'application est déjà faite en grand à Saint-Béron, dans l'Isère. C'est un triomphe du four électrique, une nouvelle victoire de M. Moissan et de cette nouvelle chimie des températures élevées qui va bouleverser notre monde savant, car nous ne sommes encore qu'au commencement.

Que M. Moissan entre de nouveau dans la voie que M. Gin vient de suivre, sur ses indications du reste, et qui sait si, au lieu d'obtenir quelques grains imperceptibles de diamant, dans la fonte, il n'obtiendra pas directement, avec la vapeur de carbone ce que M. Gin vient d'obtenir avec la vapeur d'alumine.

Hélas ! nous touchons à la fin d'une légende qui a bercé l'humanité. La pierre précieuse aura bientôt vécu. Le diamant éblouissant, la topaze dorée, l'émeraude verdoyante, tout ce qui a caressé nos rêves, embelli nos contes de fées, ébloui nos filles d'Eve, tout cela va se vendre au kilog. dans quelques dix ans.

Plus rien de précieux, plus rien de rare, si la volonté de l'homme le décrète, car, on le voit, la science met tout à la portée de tous, démocratise, nivelle les désirs humains et répand à flots une sorte d'égalité matérielle sur l'univers.

Bref, c'est la fin du luxe tel que l'avait compris l'ancien monde ou plutôt c'est l'application de ce luxe à la masse humaine.

Dans tous les cas, aujourd'hui, constatons que c'est la fin du rubis que Frémy avait du reste annoncé quelque temps avant de mourir. — *Finis gemmæ.*

Notre confrère ne nous dit pas si le rubis fabriqué par M. Gin possède la dureté et la densité du rubis véritable, difficultés qu'auraient déjà vaincu un chercheur français.

VOUS ACHETEZ

et...

JE VENDS

VINAIGRE "EUREKA"

✦ ✦ A L'ESTRAGON ✦ ✦

ALFRED ROBITAILLE

Le seul Manufacturier de Vinaigre (en entrepot) a

QUEBEC

L'UTILISATION DES MARSOUINS

Toutes les personnes qui ont voyagé en mer ont eu l'occasion de suivre du regard les curieuses évolutions des marsouins autour des navires. On les voit sauter hors de l'eau par bonds rapides, lutter de vitesse avec le bâtiment dans une course folle. C'est là une des distractions habituelles des passagers à bord des paquebots. Mais si les marsouins sont amusants à voir, ils sont la terreur et le désespoir des pêcheurs, car ils déciment les bancs de poissons et mettent en lambeaux les filets tendus pour la pêche.

Les pêcheurs ont, de tout temps, cherché les moyens de se débarrasser de leur voisinage gênant. Pour l'instant, on propose de les "industrialiser," c'est-à-dire de rendre leur peau utilisable et leur graisse lubrifiante.

L'idée de cette "industrialisation" vient de la Turquie d'Asie, où déjà la chose est pratiquée avec succès. Sur les côtes des provinces de la mer Noire, proches du Caucase, la pêche du marsouin est une des principales ressources de la population maritime.

C'est pendant l'hiver, alors que les marsouins suivent, en grand

troupeau, les bandes de harengs et d'anchois, que la pêche se fait d'une façon suivie et assez originale. Un certain nombre de barques cernent le troupeau occupé à la curée et tendent autour de lui des filets flottants faits de forte ficelle. Le marsouin, lorsqu'il aperçoit le danger, fonce vers le filet, mais il n'essaie pas de le franchir: ce remarquable sauteur est terrifié par le faible obstacle dressé devant lui. Il est dès lors très facile de le tuer à coups de fusil, car il se tient à fleur d'eau, et c'est ce que les pêcheurs s'empres- sent de faire.

Quand la pêche — ou mieux la chasse — a été fructueuse, les pêcheurs installent, dans tous les petits havres de la côte, des cuisines improvisées où de grandes marmittes reçoivent les morceaux hâtivement dépecés des marsouins. Tout cela bout à gros bouillons et le copieux résidu gras obtenu est mis dans des barils pour prendre la route de Trébizonde.

Cette utilisation industrielle des marsouins ne peut qu'inciter les pêcheurs à les chasser et à les détruire, puisqu'ils trouveront ainsi à tirer profit d'un animal jusqu'ici regardé comme inutile.

On va même jusqu'à prétendre

que sa chair pourrait être rendue comestible et qu'il serait très lucratif d'en faire des conserves. Jusqu'à plus ample informé nous nous permettons de douter du succès que pourraient avoir de telles conserves. Une tranche de marsouin ne dit rien à notre appétit. Mais, sans aller jusque-là, il est certain que nos pêcheurs, qui si souvent se lamentent des incursions des marsouins, seraient bien avisés en les détruisant et en en tirant de l'huile, comme le font les marins de la mer Noire.

UN PEU DE TOUT

M. Daniel Dupuis, qui a été chargé de graver la nouvelle monnaie de bronze française vient de terminer le modèle définitif. Le côté face représente un profil de République au bonnet phrygien, avec l'exergue République française et la date 1897. Au revers, la France assise tient de la main gauche une branche d'olivier et de la droite le drapeau sous les plis duquel elle abrite un enfant, le génie du travail, portant un marteau et une gerbe de blé. Sur un cartouche se détache le chiffre mentionnant la valeur de la pièce; les mots Liberté, Egalité, Fraternité sont en exergue.

Le nouveau sou français est, en somme, une médaille très artistique et il sera certainement recherché à son apparition par les collectionneurs de tous les pays.

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS
...DE...PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurce, Fromage, Oeufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.
New York Life Bldg.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse Canadienne, etc.; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

SEMENCE

TRÈFLE Blanc, Alsike, Ronge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'ouest. BLÉ Manitoba et d'Ontario, Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurce, etc.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,
Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE
Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: - Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUÉ & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSEURS DE BOISSEAU & MARCOTTE

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCEJobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

Une courroie de transmission en papier vient d'être brevetée en Allemagne, par le directeur d'une fabrique de papier de Schaeferhof. D'après la Papeterie, cette courroie est formée de tubes en papier fortement comprimés et qui sont réunis au moyen de fils. Le papier employé se compose de tiges de chanvre manille et d'une série de produits chimiques. Les tubes finis sont protégés contre les fluctuations de la température, contre les frottements, de même que contre les glissements sur les poulies et contre les allongements, au moyen d'un couche de matière spéciale, dans laquelle ils sont individuellement plongés.

L'avantage de ces courroies sont, au dire de l'inventeur, les suivantes : grande durée, modicité du prix de revient, fonctionnement régulier et par suite, du courant électrique qu'elles déterminent pendant la marche, adhérence parfaite sur la poulie de fer.

L'assemblage des deux extrémités de la dite courroie a lieu au moyen d'un fil de chanvre très solide ou des crochets employés d'ordinaire pour l'assemblage des courroies en cuir.

On commence à extraire couramment le tanin des feuilles de palmier nain, où il paraît que le cuir ainsi traité revient moins cher que celui qu'on tanne au moyen de chêne par exemple, le résidu de l'extraction du tanin fournissant une excellente matière première pour la fabrication du papier. Dans le traitement on sépare les feuilles proprement dites des tiges, ces dernières sont écrasées entre des rouleaux, tandis que les autres sont découpées en petits morceaux. On place alors le tout dans un large récipient de bois, et on fait le plain avec de l'eau ; on porte ensuite la masse au point d'ébullition, ou du moins tout près de ce point, pendant quarante huit heures. On obtient ainsi un liquide, un extrait de tanin qui est prêt à être employé en tannerie.

D'autre part, le résidu, c'est-à-dire la masse fibreuse, est soumis à ébullition dans une solution chimique qui enlève le silicate, si bien qu'on peut dégager les fibres, sans les briser, de leur enveloppe, et les employer ensuite en papeterie. Parfois on les fait sécher, tout au contraire, avec la sorte de gomme qui les enrobe, parce qu'alors les fibres servent à imiter le crin de cheval et qu'elles ont ainsi une élasticité beaucoup plus grande.

A VIS DE FAILLITE
IN RE

HORACE MERCIER

Épicier, 719 rue Lafontaine, Montréal.

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public à la place d'affaires du failli,

Vendredi, le 2 Juillet 1897, à 11 heures a.m.,

tout l'actif d'après l'inventaire :

Fonds de commerce d'épicerie et roulant... \$23 42
Dettes de livres par liste... 110 69
Loyer des prémisses à échoir... 200 00

\$341 11

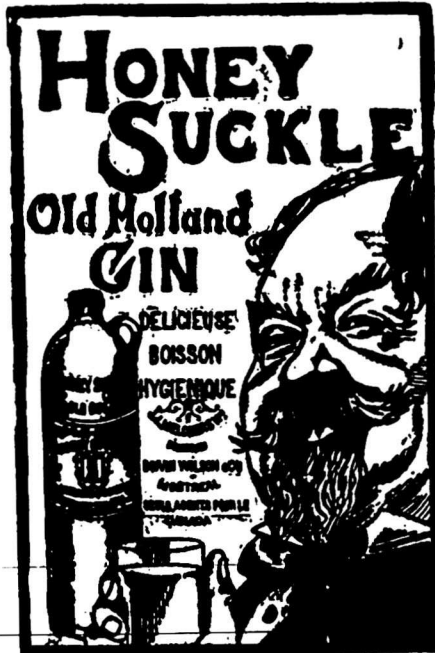
Le tout sera vendu pour argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,
Cessionnaire,

15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.



THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

— GUBBEC —

Montreal.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

Tapis et Prélarts.

A VIS DE FAILLITE
dans l'affaire de

HERCULE FAUTEUX,

Ste-Cunégonde, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

Mercredi, le 30 Juin 1897, à 11 h. a.m.

Les immeubles ci-dessous décrits, savoir :

1. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste-Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les Nos 2394, 2399, 2400, 2411, du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison, moulin à scie et ses accessoires et autres bâtiments dessus construits, portant les numéros civiques 195 à 225 de la rue Duvernay, Ste-Cunégonde.

2. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste-Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2362, 2363, 2364, 2365, du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison et autres bâtiments dessus construits, portant les numéros civiques 143 à 171 de la rue Duvernay, Ste-Cunégonde.

3. Un lot de terre situé sur la rue Duvernay, dans la ville de Ste-Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2369 et 2361 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, sans bâtisse.

4. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste-Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2476 et 2477 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal avec maison et autres bâtiments dessus construits, portant les numéros civiques 43 à 51 de la rue Vinet, Ste-Cunégonde.

5. Un lot de terre situé dans la ville de Lachine, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite ville de Lachine, comme subdivisions 117 et 118 du lot numéro 916.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs-Conjoints.

1709 Notre-Dame, Montréal.

MAROTTE FRERES, Encanteurs.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Milles fermées.		Milles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine.....	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee.....		3 30	9 30	
M. et Valleyfield.....	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point.....	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond.....	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto.....		8 00	9 0	
M. et Mansonville.....		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.....		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke.....		3 00		12 5
Farnham et St-Pie.....		3 00		12 30
Sherbr. et L. Mégan.....	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.—Côte Nd.....	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m.).....	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.....	8 60			10 00
M. et Pte Fort. (S. 5.15).....	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone.....		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta..... C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine..... do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba..... do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario..... G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre..... D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.....		5 00	00	
		7 30		
ud..... do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest..... G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m. Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York par voie Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne. Ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS MONTREAL, 24 JUIN 1897.

<p>Allumettes. New Dominion.....la caisse... 3 35 Phoenix....."....."..... 3 25 Télégraph....."....."..... 3 70 Telephone....."....."..... 3 50 Tiger....."....."..... 3 35</p> <p><i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i> Parlor.....la caisse... 1 45 ".....par 5 caisses... 1 40</p> <p>Articles divers. Bleu Parisien.....lb. 0 11 0 13 Bouillons communs.....gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine.....lb. 0 09½ 0 10½ London Sperm....." 0 08½ 0 09½ Ariques à couteaux.....doz. 0 35 0 37½ Brûleurs pour lampes No. 1.....doz. 0 00 1 00 No. 2....."....."..... 0 00 0 75 No. 3....."....."..... 0 00 0 70 Cable coton ¼ pouce.....lb. 0 13½ 0 14 " Manilla....."....."..... 0 12 0 14 " Sisal....."....."..... 0 05½ 0 07 " Jute....."....."..... 0 08½ 0 09 Cartes à jouer.....doz. 0 25 3 50 Chandelles sulf.....lb. 0 00 0 09 Fpingles à linge bte. 5 gr. 0 00 0 60 ".....3 fils. 4 fils. Ficelles.....30 pieds... 0 40 0 70 ".....40 "....."..... 0 50 0 90 ".....48 "....."..... 0 60 1 20 ".....60 "....."..... 0 75 1 35 ".....72 "....."..... 0 90 1 60 ".....100 "....."..... 1 25 2 10 Graine de canari.....lb. 0 03½ 0 04 ".....paq....."..... 0 06 0 08 " chanvre....."....."..... 0 03½ 0 04 " rapée....."....."..... 0 06 0 07 Lassis concentré, com....."..... 0 30 0 40 " pur....."....."..... 0 65 0 70 Mèches à lampes No. 1....."..... 0 16 0 20 " No. 2....."....."..... 0 13 0 15 " No. 3....."....."..... 0 12 0 13</p> <p>Bières. Bass Ale.....qts dz 2 55 Read Bros. Dog's Head.....pts " 1 57½</p>	<p>Guinness' Stout. Read Bros. Dog's Head.....qts oz. 2 52½ ".....pts " 1 50</p> <p>Cafés. <i>Cafés rôtis.</i> Arabian Mocha.....la livre 35 Imperial....."....."..... 31 Jamaïque....."....."..... 26 Java Siftings....."....."..... 31 Maracabo....."....."..... 27½ Old Gov....."....."..... 34 Old Gov. Java et Mocha....."..... 14½ Pure Mocha....."....."..... 32½ Rio....."....."..... 19 à 21½ Standard Java....."....."..... 35 " et Mocha....."....."..... 35</p> <p>Chocolats et Cacaos. <i>Chocolats Fry.</i> Caracas ¼ boîte de 6 lb. la lb. 0 42 Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb. " 0 24 Gold Medal (sucré) de 6 lb. " 0 29 Monogram ½, 6 div. " 0 24 Pur non sucré ½ " 0 42 Vanille ¼ " 0 42</p> <p><i>Chocolats Couvan.</i> French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23 Queen's dessert. ¼ et ½ " 0 40 " 6 div " 0 42 Mexican Vanilla, ¼ et ½ " 0 35 Parisien, marc. à 5c " 0 30 Royal Navy, ¼ et ½ " 0 30 Chocolat Icing paq. 1 lb. dz 2 25 " ½ " 1 25 Pearl Pink Icing " 1 " 1 75 White Icing " 1 " 1 75</p> <p><i>Chocolats Felix Potin.</i> Chocolat, qualité No. 1.....lb. 0 27½ " No. 3....."..... 0 35</p> <p><i>Cacaos Fry.</i> Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz 2 40 Homéopathique ¼, bte 14 lbs. lb. 0 33 " ½, bte 12 lbs. " 0 33</p>	<p>Cacaos Couvan. Hygiénique, en tins de ½ lb. dz. 3 75 " ¼ lb. " 2 25 " 5 lbs. lb. 0 85 Essence cacao, non sucré dz. 1 40 " sucré, tins ¼ lb. " 2 25</p> <p>Cacao Felix Potin. Cacao, boîte ¼ lb. lb. 0 27½</p> <p>Confitures et Gelées. <i>Confitures.</i> Michel Lefebvre et Cie. Canistres de 1 et 2 lbs. lb. 0 13 " 3, 4 et 5 lbs. " 0 12 " 6, 7 et 10 " 0 11 Seaux de 7 lbs. " 0 12 " 14 " " 0 11½ " 28 " " 0 11 Tumbiers de 8 onces. doz 1 25 " 1 lb. " 2 25</p> <p><i>Crosse & Blackwell.</i> Diverses.....dz. 1 90 2 50</p> <p><i>Gelees.</i> Michel Lefebvre et Cie. Canistres de 1 et 2 lbs. lb. 0 11 " 3, 4 et 5 lbs. " 0 10 " 6, 7 et 10 " 0 09½ Seaux de 7 lbs. " 0 10 " 14 " " 0 09½ " 28 " " 0 09 Tumbiers de 8 onces. dz. 1 25 " 1 lb. " 2 25</p> <p><i>Lazenby.</i> Tablettes de Gelées 13 var. pts. 1 20</p> <p>Conserves alimentaires. <i>Legumes.</i> Asperges.....dz. 4 00 4 50 Baked Beans Hoegg " 1 20 1 25 " Windsor " 1 20 1 25 Blé d'Inde 2 lbs. " 0 50 0 65 " Yarmouth " 0 00 1 50</p>	<p>Mé-d'In. Windsor 2 lb.oz. 0 70 0 75 Champignons.....bte. 0 14 0 24 Citrouilles 3 lbs.dz. 0 85 0 09 Haricots de Boston " 2 10 2 25 Haricots verts....." 0 70 0 90 Olives Pinta....." 3 75 4 00 " ½ Pinta....." 2 00 2 50 Petits pois français. bte. 0 09 0 11 " fins....." 0 13 0 14 " extra fins " 0 15 0 16 " surtins " 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs. " 0 75 0 90 Tomates.....dz. 0 85 0 95 Truffes....." 4 80 5 00</p> <p>Fruits. Ananas 2 et 2½ lbs. dz. 2 10 2 50 Bleuets 2 " " 0 65 0 70 Fraises 2 " " 1 55 1 65 Framboises 2 " " 1 00 1 75 Pêches 2 " " 1 80 1 90 " 3 " " 2 70 2 85 Poires 2 " " 1 65 2 00 " 3 " " 2 20 3 00 Pommes gal " 1 45 1 50 " 3 lbs. " 0 75 0 80 " 2 " " 0 00 0 35 Prunes 2 " " 1 65 1 90</p> <p>Poissons. Anchois.....dz. 3 25 0 00 Anchois à l'huile " 3 25 4 50 Clams 1 lb." 1 50 2 00 Harengs marines " 1 50 1 90 Harengs aux Tomates " 1 40 1 50 Homards, boîte ronde " 2 20 2 50 " plate " 2 60 2 85 Huitres, 1 lb." 1 30 1 40 " 2 " " 2 20 2 40 Maquereau " 1 30 1 40 Sardines ¼ françaises bte 0 08 0 25 " ½ " " 6 10 0 35 Sardines Royan à la Vatel....."..... 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise....."..... 0 00 0 15 Saumon boîte ronde dz 1 12½ 1 45 " plate " 1 50 1 75 Smelts (Eperlans) " 0 50 0 90 Thon à la Vatel Jarre " 0 00 0 27½</p>
--	---	---	---

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

AGENTS.

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CACAO FRY

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier,
MONTREAL

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ....

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

La COMPAGNIE CANADIENNE
DE GAOUTHOUC
DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....
"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

388 rue St-Paul, Montréal.

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

DEMANDEZ !

Seuls Agents pour le Canada :
C^e d'approvisionnement
alimentaires à Montréal.

AMIEUX FRÈRES

**PETITS POIS
SARDINES
CHAMPIGNONS
ASPERGES**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 JUIN 1897.

Spécialités de W. Clark.

Canistres carrés.

Boeuf, can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" " 2 " 12 " " "	"	2 00
" " 6 " 12 " " "	"	6 00
" " 14 " 6 " " "	"	14 30
Jambon " 1 " 24 " " "	"	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.	"	2 10

Canistres ronds.

Boeuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" " 2 " 12 " " "	"	2 00
" " 6 " 12 " " "	"	6 00
Boeuf fumé " 1 " 24 " " "	"	2 20
Lang. de boeuf " 2 " 12 " " "	"	6 00
" pr. lunch " 1 " 24 " " "	"	2 40
Mouton rôti " 2 " 12 " " "	"	2 20
" " 6 " 12 " " "	"	6 00
Roast Beef " 1 " 24 " " "	"	1 10
" " 2 " 12 " " "	"	2 00
" " 6 " 12 " " "	"	6 00
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 " " "	"	1 80
" " 2 " 12 " " "	"	3 25

Conserves.

Boeuf pot 1/2 lb. 48 à la c.	dz.	0 65
Diade " 48 " " "	"	0 65
Gibier " 48 " " "	"	0 65
Jambon " 48 " " "	"	0 65
Langue " 48 " " "	"	0 65
Poule " 48 " " "	"	0 65

Pâtés truffes.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.	dz.	1 10
Perdrix " 48 " " "	"	1 10
Poule " 48 " " "	"	1 10
" et Jambon " 48 " " "	"	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c.	dz.	1 10
Gibelotte " 48 " " "	"	1 10
Julienne " 48 " " "	"	1 10
Légumes " 48 " " "	"	1 10
Mock Turtle " 48 " " "	"	1 10
Mulligatawny " 48 " " "	"	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 24 " " "	"	2 00
" " 2 lb. 24 " " "	"	2 50
Pois can 1 pte 48 " " "	"	1 10
Poule " 48 " " "	"	1 10
Queue de boeuf " 48 " " "	"	1 10
Rognons " 48 " " "	"	1 10
Tomates " 48 " " "	"	1 10

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte 1 lb.	dz.	1 20	1 55
" " 2 " "	"	2 15	2 65
" " 6 " "	"	6 75	9 00
" " 14 " "	"	14 00	18 00

Lang. de porc " 1 " dz.	2 65	3 50
" " 2 " "	5 25	6 75
" boeuf " 1 1/2 lb.	0 00	8 00
" " 2 " "	6 75	9 50
" " 3 " "	0 00	14 00
English Brawn " " "	0 00	1 30
Boeuf (chipped dried) " " "	0 00	3 00
Dinde, bte 1 lb.	0 00	2 20
Pâtés de foie gras " " "	6 25	8 00
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	0 00	2 30
Poulets, " 1 lb.	2 00	2 25

Spécialité des Lasenby.

Soupes Real Turtle	dz.	0 00	0 00
" assorties	"	3 00	3 75
" bte carrées	"	0 00	1 65

Cirages.

Cirages français	dz.	0 25	0 70
" canadiens	"	0 20	0 60

Mines.

Mine Royal Dome	gr.	1 70	0 00
" James	"	2 40	0 00
" Rising Sun large	dz.	0 00	0 70
" small	"	0 00	0 40
" Sunbeam large	"	0 00	0 70
" small	"	0 00	0 35
Silverine, grande	"	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à harnais	gal.	0 00	1 80
" " " "	dz.	1 10	1 20
" à tuyaux	gal.	0 00	0 90
" Parisien	dz.	0 70	0 75
" Royal polish	"	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbolique	lb.	0 30	0 40
" citrique	"	0 50	0 55
" oxalique	"	0 10	0 12
" tartrique	"	0 33	0 35
Aloès du Cap	"	0 14	0 15
Alun	"	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude	bri.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse	lb.	0 10	0 12
Bleu (carré)	"	0 10	0 16
Borax raffiné	"	0 06	0 08
Bromure de potasse	"	0 55	0 60
Camphre américain	"	0 80	0 90
" anglais	"	0 85	0 95
Cendres de soude	"	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux	"	0 02 1/2	0 05
" de potasse	"	0 23	0 25
Couperose " 100 lbs	"	0 55	1 00
Crème de tartre	lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche	"	0 10	0 11
" en paquets	"	0 12	0 14
Glycérine	"	0 18	0 22
Gomme arabique	"	0 50	1 25
Gomme épinette	"	0 60	0 25

Indigo Bengale	lb.	1 50	1 75
" Madras	"	0 60	0 80
Iodure de potasse	"	4 00	4 25
Opium	"	4 50	4 75
Phosphore	"	0 60	0 75
Résine	"	0 00	0 01 1/2
Salpêtre	"	0 06	0 07 1/2
Sels d'Epsom 100 lbs.	"	1 50	3 00
Soda caustique 80°	lb.	1 75	2 00
" 70°	"	2 00	2 25
" à lave	"	0 00	0 75
" à pâte	bri.	0 00	2 50
Soufre poudre	lb.	0 01 1/2	0 03
" bâtons	"	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs. 100 lbs.	"	1 50	2 00
Strychnine	oz.	0 00	1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine	"	1 90	2 00
" de quinine	oz.	0 40	0 45
Sumac	tonne.	50 00	60 00
Vert de Paris	lb.	0 14	0 17
Vitriol	"	0 04 1/2	0 06 1/2

Eaux Minérales.

Carabana	Coose	10 50
Hunyadi Matyas	"	6 00
Pougues St-Leger	"	10 50
St-Galmier qts. (source Badoit)	"	6 00
" pts.	"	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille	"	10 00
" Hoptal, Hauterive	"	10 00
" St-Louis	"	00

Epices pures.

Allspice, moulu	lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu	"	0 15	0 18
" en nattes	"	0 12	0 14
Clois de girofle	"	0 11	0 17
" ronds	"	0 08	0 10
Gingembre moulu	"	0 20	0 25
" racines	"	0 10	0 28
Macis moulu	"	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin	"	0 42	0 45
" oz	"	0 40	0 55
Muscade blanche	"	0 60	0 70
" non blanche	"	0 09	0 10
Piment (clois ronds)	"	0 10	0 12
Poivre blanc, rond	"	0 15	0 18
" moulu	"	0 07 1/2	0 08
" noir, rond	"	0 00	0 12
" moulu	"	0 15	0 20
Whole Pickle Spice	"	0 15	0 20

Fruits secs.

Abricots Calif.	lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles	"	0 09	0 10
" molles	"	0 09 1/2	0 12
" écailées	"	0 18	0 20
Amand. amères écailées	"	0 40	0 45
" écailées Jordan	"	0 00	0 35
Battes en boîtes	"	0 05 1/2	0 06 1/2

Figues sèches en boîtes	lb.	0 07	0 10
" en sac	"	0 03 1/2	0 04
Nectarines Californie	"	0 08	0 10
Noisettes (Avelines)	"	0 08 1/2	0 10 1/2
Noix Marbot	"	0 09 1/2	0 11
" Grenoble	"	0 11	0 12
" écailées	"	0 00	0 00
Noix du Brésil	"	0 09	0 10
" Pecan	"	0 09	0 11
" polles	"	0 10	0 14
Peanuts rôtis (arach.)	"	0 06	0 08
Pêches Californie	"	0 08	0 10
Poires	"	0 09	0 10
Pommes sèches	"	0 03	0 04
Pommes évaporées	"	0 04 1/2	0 05 1/2
Pruneaux Bordeaux	"	0 03 1/2	0 06
" Bon 2	"	0 06	0 07 1/2
" Californie	"	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 00	0 07 1/2
" 4	"	0 08	0 09
Corinthe Provinciale	"	0 05 1/2	0 06
" Piliatras	"	0 06	0 06 1/2
" Patras	"	0 00	0 00
" Vostizas	"	0 08	0 08
Malaga Loose Muscat. bte.	"	1 35	1 40
London Layers	"	1 45	1 50
Black Baskets	"	2 15	2 25
Connoisseur	"	1 75	2 00
Cluster	"	3 75	4 00
" Buckingham	"	0 00	0 40
" Russian Cluster	"	0 07 1/2	0 10
Sultana	lb.	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk	"	0 00	0 05
" fine off stalk	"	0 05 1/2	0 06
Selected	"	0 06 1/2	0 06 1/2
4 cour.	"	0 06 1/2	0 07

Fruits verts.

Ananas	pièce	0 10	0 15
Attocas	baril.	0 00	0 00
Bananes	régime	0 55	1 25
Pommes Spies	baril.	0 00	0 00
" Baldwins	"	0 00	0 00
" Russets	"	5 00	6 00
Raisins Alméria	"	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	"	4 50	5 00
" (714)	"	5 00	6 00
" Messine (160)	"	2 75	3 00
" (200)	"	3 00	3 00
" (300)	"	3 00	3 50
" (80)	"	1 25	1 50
" (100)	"	1 50	1 75
" sanguines (blood) (80)	"	1 50	2 00
" (100)	"	2 00	2 50
" (120)	"	2 00	2 50
Citrons Messine	"	1 25	2 50
Oignons rouges	baril.	0 00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs	"	0 00	3 00
Noix de coco, par 100	"	3 50	4 00

Marinades Heinz...

LES BAKED BEANS DE HEINZ sont les meilleures — il n'est pas possible de les faire mieux. . . Elles sont bonnes à manger, et toujours prêtes.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates.
India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.



MEDAILLES--

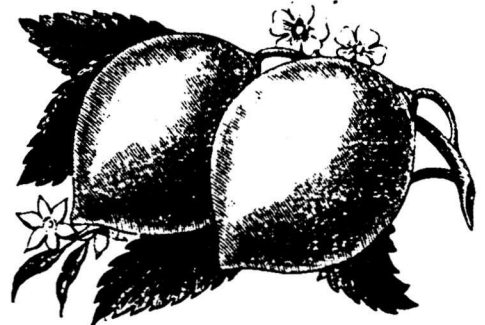
PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



Rose's...

West
India



LIME ... JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

EST DELIGIEUX, SAIN ET RAFRAIGHISSANT

Plus sain et moins coûteux que les Citrons.

En vente dans toutes les bonnes maisons
de gros, épiceries et pharmacies.

LAW, YOUNG & CO., = Montréal

Agents pour le Canada.

PRIX COURANTS.- MONTREAL, 24 JUIN 1897.

Table listing various goods such as Rhums, Gink, and Whisky with their respective prices and quantities.

Table listing goods from Rye Gooderham & Worts, Rye Canadiens, and Liqueurs with their prices.

Table listing Produits de la Grande Chartreuse, including Chartreuse Blanche, Verte, and various liqueurs.

Table listing Mélasses, Moutardes, and Poissons with their prices.

Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE ILS SONT ABSOLUMENTS PURS..... The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.



REGISTERED TRADE MARK LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits GARANTIES FRUITS ET SUCRE Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménager. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc. PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide Conservés au vinaigre, etc La plus grande usine du genre dans la Puissance. MICHEL LEFEBVRE & CO., MONTREAL, Negotiants Industriels.

DUCKETT, HODGE & CIE Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE 55 RUE WILLIAM, MONTREAL

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste GROS ET DETAIL No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL COIN DE LA RUE BONSECOURS Tel. Bell 100



LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE ---A PARIS--- 10. RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTÉ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs. Marchand en Gros N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion. Veuillez remarquer le Nègre à la porte. JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH. QUEBEC.

PRIX COURANTS MONTREAL, 24 JUIN 1907.

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Champs frais	lb.	0 14	0 15
" l'ouest	"	0 11	0 12
" merie nouveau	"	0 16 1/2	0 17 1/2

Fromage.

" l'ouest nouveau	lb.	0 08	0 08 1/2
" québec	"	0 08	0 08 1/2

Œufs.

" pondus. choix.	dz.	0 10	0 11
" 1ers	"	0 09	0 09 1/2
" 2èmes	"	0 07 1/2	0 08

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts	lb.	0 04 1/2	0 05
" " en canistre.	"	0 05	0 06
Sirop d'érable pts pains	lb.	0 05	0 07

Miel et cire.

Miel rouge coulé.	lb.	0 05	0 06
" blanc.	"	0 07	0 08
" en gateaux.	"	0 10	0 12
" vierge.	"	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin.	lb.	0 00	0 03
" moulue.	"	0 00	0 04

Specialités de Picault & Contant.

Extrait Pulmon.	Balsam	Doz.	Gros.
Extrait Purgatif.	Parisien.	1 75	18 00
Pastille à vers.		1 20	12 00
Pastille à vers.		1 50	15 00
Extrait de condition.	1/4 lb.	0 80	7 20
" "	1/2 lb.	1 25	13 00
" "	1 lb.	1 80	18 00
Huile foie de morue.	8 oz.	0 00	18 00
" "	6 oz.	0 00	15 00
Emulsion foie de morue.		0 00	4 00
Huile vétérinaire.		0 00	1 50
Essence d'épinette.		0 00	0 80

Régliasse.

Young & Smylie.

Y. A. S. en bâtons (sticks).			
" de 5 lbs. bois ou papier.	lb.	0 40	
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) lb.		1 25	
" Ringed " boîte de 5 lbs.	lb.	0 40	
" Acme " Pellets, boîte de 5 lbs. (can.)	bte.	2 00	

" Acme " Pellets, boîte fantaisie (30 more à la boîte)	bte.	1 00
" Acme " Pellets, boîte fantaisie papier, (40 more)	bte.	1 25
" Régliasse au goudron et gaudres de Tohu, bis de 5 lbs. (can.)	bte.	2 00
" Pastilles de régliasse, jarre en verre 5 lbs.		1 75
" Pastilles de régliasse, boîte de 5 lbs (can.)		1 50
" " Purity " régliasse, 200 bâtons " 100 "		1 45 0 72 1/2
" Régliasse Flexible, bte de 100 morceaux.		
" Navy plugs		0 70
" Trippe Tunnel Tubes		0 70
" Mint pupp straps		0 70

Riz.

Sac.	1/2 Sac.	1 lb.	1/2 lb.
B. 100 4 sacs	3 50	3 55	3 60
" 500 9 "	3 45	3 50	3 55
" 10 et plus "	3 40	3 45	3 50
" Riz " Crystal "			
En sacs de 50 lbs.	le sac	1 45	
" " 25 "	"	2 60	
" " 250 "	"	4 50	
" Imported 250 lbs "	"	5 50	
" Riz Patna Imp. sacs 224 lbs "	lb.	4 00	

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mex	qt.	00 00	16 00
" " S. C. Clear	"	00 00	15 50
" " S. C. de l'ouest	"	00 00	15 00
Jambons.	lb.	00 11	00 15
Lard fumé.	"	00 00	00 12

Saindoux

Pur de panne en seaux		1 45	1 65
Canistres de 10 lbs	lb.	0 07 1/2	0 08 1/2
" " 5 "	"	0 07 1/2	0 08 1/2
" " 3 "	"	0 07 1/2	0 08 1/2
Composé en seaux		0 00	1 10
Canistres de 10 lbs	lb.	0 00	0 05 1/2
" " 5 "	"	0 00	0 05 1/2
" " 3 "	"	0 00	0 05 1/2
Fatbanks, en seaux		1 20	1 22 1/2
Cottolene en seaux	lb.	0 00	0 08 1/2

Sapolio

En caisses de 1/2 ce 1/2 grosse, la gr		11 30
--	--	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	dz.	2 20	2 70
" " Cross & Blackwell	"	0 00	2 25
" " Suffolk, 20 oz	"	0 00	2 10
" " 16 oz	"	0 00	1 50

Essence d'anchois		0 00	1 20
Sauce Worcester, 1/2 ch		3 50	3 70
" " chop		6 25	6 50
" " Harvey		3 25	3 55
Catsup de tomates		1 00	4 00
" " champignons		1 90	3 40
Sauce aux anchois.		3 25	3 55
Sauce Chili		3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs		2 75	2 80
" " 5 "		2 65	2 70
" " 7 "		2 45	2 50
" " 1/2 sac 50 "		0 00	0 30
" " sac 2 cwt		0 90	1 00
" " gros sac		0 42	0 45

Sirops.

Matchless	lb.	0 01 1/2	0 01 1/2
Amber, 1/2 qts	"	0 01 1/2	0 02
Diamond	"	0 01 1/2	0 02
Perfection	"	0 00	0 02 1/2
Sirup Redpath tins 2 lbs		0 60	0 09
" " 8 "		0 32	0 34
Perfection, s 25 lbs seau		0 90	1 05
Honey, seau 28 "		0 00	0 80

Sucres.

(Prix à la livre.)

Jaunes raffinés	qts	0 03 1/2	0 03 1/2
Extra ground	qts	0 00	0 01 1/2
" bte	"	0 00	0 05 1/2
Cut loaf	qts	0 00	0 05 1/2
" " 1/2 "	"	0 00	0 05 1/2
" " bte	"	0 00	0 05 1/2
" " 1/2 "	"	0 00	0 05 1/2
Powdered	qts	0 00	0 01 1/2
" bte	"	0 00	0 05 1/2
Extra grande	qts	0 00	0 01 1/2
" " 1/2 "	"	0 00	0 01 1/2

En quantités de 1/4 quart, ou plus, 1/4 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Specialités de Joseph Cole, Québec

Tabac en feuilles.

BB, No 2 balles de 50 lbs	3 ans	0 12
XXXX " 2 "	"	0 12
XXXX " 1 "	"	0 14
Hine Prior No 1	"	0 14
Grand Havane	"	0 15
Rouge extra	"	0 15
Petit Havane	"	0 15
Parfum d'Italie 50 & 100 lbs	1 an	0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque "St Louis"	110 lb btes 4 lbs	0 35
" " " " "	" " 10 lbs	0 35
Theo	" " "	0 24
Petit Havane	" " "	0 35
Cole Choice Mixture	" " "	0 60
Queuel	1/2 lb 5 lbs	0 60
" " "	1/2 lb 10 lbs	0 60

Cigares.

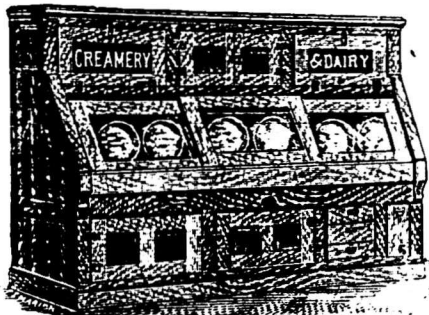
El Rama	120 de 1000	18 00
St-Louis	"	31 00
Key West	"	28 00
Our Leaders	"	28 00
Docteur Faust	"	28 00
Golden Flowers	"	23 00
Horse Show	"	20 00
Twin Sister	"	18 00
Beauties	"	18 00
Embarassés	"	18 00
Cheroots	"	15 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Old Cham 1/2 lb		0 68
Seal of S. Carol 1/2 A 110		0 80
" " 1/2 B 110		1 00
Old Gold 1/2 A 110		0 80
Old Virginia 112 & 116		0 52
" " 1/2 B 110		0 78
Puritan Cut Plug 110	1/2 lb botes	0 75
" " "	1/2 lb botes	0 69
Miranda 1/2 lb		0 65
RR Smoking Mix 1/2 lb		0 70
" " 1/2 lb botes		0 85
RR Navy Cut		0 80
Unique 112	1/2 lb paquets	0 52
" " "	1/2 lb paquets	0 48
" " K 112		0 50
Old Virginia 1/2 lb botes		0 80
Lord Stanley	1/2 lb	1 00
Perique Mix 1/2 A 110		1 10
Athlete Sm Mix 1/2 A 110		1 25
Pure Perique 1/2 A 110		1 75
St-Leger 1/2 A 110		1 10
P XXX	1/2 lb	0 30
Old Fashioned 110		0 80
Box Perique Mix 1/2 A 110		0 80
Handy Cut Plug 1/2 B 110	1/2 lb botes	0 80
Bean Ideal 1/2 lb		0 70
Athlete Charet 110		1 00
Sweet Caporal 110		1 00

GLACIERE BREVETE "AUBIN"



Cette glacière est beaucoup perfectionnée et ajoutée toutes les commodités requises pour en faire une parfaite sous tous rapports. 20 modèles différents toujours exposés à notre salle d'échantillons.

P. S. Glacières de seconde main prises en échange.
C. P. FABIEN, PROPRIETAIRE ET MANUFACTURIER
Nos. 3167 à 3171 Rue Notre-Dame.

LES MEILLEURES

J'attire votre attention sur une ligne complète de

Soupes Assorties

En boîtes de une pinte et de une clopine, à fermeture hermétique.

VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.

W. CLARK, MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

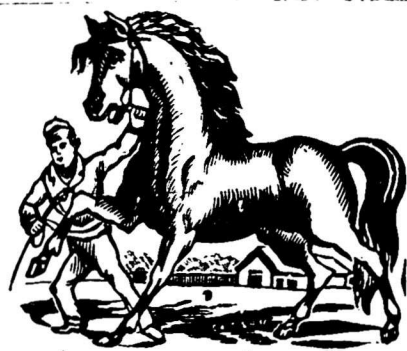
Bois et Garnitures de Voitures.

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.

Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
61 & 63 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER
Montreal

ETABLIE EN 1867



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie de la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, s'adresser à la maison si bien connue de

F. MERCIER, CARROSSIER

1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,
Entre les rues Bonsecours et le C. P. R.

Articles du Sport...

Articles de pêche, Baseball, Hammack, Lacrosses, Articles de campement, et toutes sortes de décorations et souvenirs du Jubilé.

THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO.

403, RUE ST-PAUL,

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 JUIN 1897.

Table listing various goods like Southern Cigar, Old Judge, B. C., etc. with prices.

Thés.

Table listing tea products like Noirs, Congous, etc. with prices.

De l'Inde.

Table listing Indian goods like Darjeelings, Assam Pekoe, etc. with prices.

Verts de Chine.

Table listing Chinese goods like Gunpowder, Young Hyson, etc. with prices.

Japon.

Table listing Japanese goods like Caisnes, Nagasak, etc. with prices.

Vinaigres.

Table listing various vinegars like De MM. M. Lefebvre & Cie, Imperial triple, etc. with prices.

Table listing products from Alfred Robitaille like Eureka extra, etc. with prices.

Table listing wine products like Vinaigre, Bordeaux, etc. with prices.

Vins.

Table listing various wines like Non Mousseux, Bourgogne, etc. with prices.

Table listing more wine products like Moselle, Sauternes, Graves, etc. with prices.

Mousseux.

Table listing sparkling wines like Bourgogne Mousseux, Moselle Mousseux, etc. with prices.

Champagnes.

Table listing champagne products like J. Mumm, G. H. Mumm, etc. with prices.

Table listing tonic wines like Vins toniques, Vin de Chevrier, etc. with prices.

Cuir et Peaux.

Table listing leather and fur products like Cuir à semelles, Spanish No 1, etc. with prices.

Cuir à harnais.

Table listing harness leather products like Harnais fins à la main, etc. with prices.

Cuir à empeignes.

Table listing leather products for horse harness like Vache crée mince, etc. with prices.

Cuir vernis.

Table listing varnished leather products like Vache vernie, etc. with prices.

Table listing various furs like Cuir fins, Mouton mince, etc. with prices.

Cuir à bourrures.

Table listing leather products for saddles like Cuir à bourrures, etc. with prices.

Peaux.

Table listing various skins like Peaux vertes, Veau No 1, etc. with prices.

Table listing more skins like Agneaux et moutons, Steers, etc. with prices.

Laines.

Table listing various wools like Toison du Canada, Arrachée, etc. with prices.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 29 juin au 6 juillet 1897

DISTRICT DE MONTREAL

In re Narcisse Vermette, failli vs Francis Vermette

Montréal — Le lot 280, du quartier St Denis, situé rue Carrières, avec 4 maisons.

Vente le 29 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

In re Patrick Donnelly, failli.

Montréal — Le lot No 109, du quartier Ste Marie, situé rue Visitation, avec bâtisses.

Vente le 30 juin, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Alfred Désève vs Adol. D. Taroot et ux.

Montréal — Le lot 198-22, du quartier St Denis, situé rue St Denis, avec bâtisses.

Vente le 3 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Oscar Gaudet vs Dame veuve Joseph Beauchamp

Rivière des Prairies — Une terre désignée sous le No 16, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame veuve David Strachan vs Charles Fyfe

Montréal — Le lot 105, du quartier St Louis, situé rue Cadieux, avec bâtisses.

Vente le 3 juill., à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame veuve Frs Léonard vs Alfred Quesnel et al

St Laurent — Un emplacement faisant partie du lot 450, avec bâtisses, sujet à charges.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs Sarah Myrand Québec — Partie du lot No 2024, du quartier St Pierre, situé au coin des rue St Paul et St Thomas, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Hon. P. Garneau et al vs Guill. Mercier St Pierre de Broughton—Un emplacement faisant partie du lot 13, du 16me rang du canton de Leeds-Est, avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Thos Webb vs Michael J. Cleary. St Fulgence — Une terre désignée sous le No 1003, contenant 50 acres. Vente le 3 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Eugène A. Dyer vs J. B. Dubé, jr. St André de Sutton — 1o Partie lot 11, du 3me rang et maintenant désigné sous le No 310, contenant 37 acres. 2o Le lot 320, du 3me rang, 54 acres. 3o Le lot 167, du 2me rang, contenant 10 acres, avec bâtisses. Vente le 5 juill., à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

Alfred Dostaler vs Ohs Olivier, fils de Maxime

Berthier — 1o Une terre désignée sous le No 433, contenant 39 arpents, avec bâtisses;

2o Une terre désignée sous le No 68, contenant 80 arpents, avec bâtisses;

3o Une terre désignée sous le No 67, contenant 60 arpents, avec bâtisses.

Vente le 2 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

P. E. V. Mignault vs Propriétaire inconnu

St André d'Acton—Une terre désignée sous les Nos 248 et 247.

Vente le 29 juin, à 11 h. 30 m. a. m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Ohs Milot vs Olivier Pinard

Ste Monique—Une terre désignée sous le No 392, contenant 75 arpents, avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Banque d'Hamilton vient d'augmenter sa réserve de \$50,000; ses profits ont été de \$145,455.57; elle paie \$100,000 de dividendes à ses actionnaires; elle a donc dû prendre la différence entre \$45,455.57 et \$50,000 sur l'ancien report au crédit du compte de profits et pertes.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SOIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE ...
 Bureau : 512 Lagachetière
 MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOS, Tél. Bell No 6867
 Canal Lachine
BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE
 Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau : coin des rues NAPOLÉON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

— TÉLÉPHONE 368 —

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TERMS FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
 St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus : \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.
Prix des lots : \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS
 ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1869.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Evalueurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques
 CHAMBRE 1 | Téléphone 3113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur - No 107 rue St-Jacques
 En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Je charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1869.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
 Travaux Municipaux, Etude et Installation de Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et

Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 23 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame
 Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.
 SUCCURSALES :
 Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 19 juin 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Laurent, Nos 158 à 166. Lot pt 613 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. sup 2474 The Land and Loan Co à Veronica Annie May Ritchie épouse de John Baxter Wood; \$9,000 [44019].

Rue St Laurent, Nos 158 à 166 Lot pt 613 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. sup 2474. Veronica A. M. Ritchie épouse de J. B. Wood à Alexander M. Foster; \$15,000 et autres considérations [44021].

Rue St Urbain. Lot pt 106 avec maison en pierre et brique, terrain 60 x 168 d'un côté et 168.5 de l'autre sup 10035. Marie E. Foucher épouse de J. O. Dupuis à Hon. Trefflé Berthiaume; \$10,000 [44026].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ave Laval. Lot pt N. E. 908-8, terrain 22.10 x irrég. vacant. Marie Thérèse Gouneau à Eugénie Ste Marie Vve de Uldéric Archambault; \$1,700 [44006].

Rue Ste-Elizabeth. Nos 75 et 75a. Lot No 205, avec maison en brique; terrain 20 x 53.7 sup 1078. Louis Malouin à Roméo E. Bourret et autres, \$3,800 [44525].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Cathédrale, Nos 7 et 9. Lot No 788, avec maison en bois; terrain 40.6 x 79 sup 3,200. Le shérif de Montréal à Mme G. W. Parent, \$2,125. [129742]

Rue Ste Monique Nos 21 à 47. Lot pt 1105, avec maison en brique, terrain 135 x 41 d'un côté et 136 de l'autre et 24, sup 8811. The Rev Archdeacon Thomas Frye Lewis Evans à Herbert Brown Ames; pas de prix mentionné [129747].

Rue Oatham No 158 Lot 208, avec maison en bois et brique, terrain 50 x 131, sup 6550. Emélie Phaçon veuve de Louis Champeau à F. Daalos; \$2,000 [129754].

Rue Ste Monique No 51 Lot pt 1111, avec maison en pierre et brique, terrain 22.6 x 92, sup 2070. Susan F. Williamson, épouse divorcée de John Kirk à Dame Ellen Hughes, épouse de John P. Nugent; \$5,000 [129759].

HOUELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOUELAGA

Rue Ste Catherine. Lot 29-195 et 196, terrains sup 3327 pour l'un et 2750 pour l'autre vacants. The Montreal Land & Improvement Co. à Azarie Lamarche; \$1519.25 [67786].

QUARTIER ST DENIS

Rue Huntley. Lot N. 8-504, terrain 25 x 100 vacant. H V. Meredith à Mois Beauchamp; \$237.50 [67710].

Rue Huntley. Lot N. 8-627, terrain 25 x 100 H V. Meredith à Alfred Deève; \$287.50 [67715].

Rue St André. Lot 7-458, terrain 25 x 87, sup 2175. H V. Meredith à Avila Berthiaume; \$163.13 [67722].

Rue St Hubert. Lot 7-320, terrain 25 x 109, sup 2725. H V. Meredith à Joseph E. Bouchard; \$204.38 [67721].

Rue St Joseph, No 3. Lot pt 236 avec maison en bois, terrain 50 x 42, sup 2100. David Dépatie à Téléphore Ladouceur; \$600 [67730].

Ave Chambord. Lot 330-153 et paroisse St Laurent lot 342-262 à 272, 321 et 322, terrain 24 x 70 pour l'avenue Chambord et 25 x 146 pour chacun de ceux de St Laurent. Rémi Gohier et al à Cyprien Lacroix; \$3,000 [67733].

Rue St Hubert, No 1561. Lot 7-145, terrain 25 x 87 supr 2175 vacant. H. V. Meredith à J. B. Chalifoux; \$184.87 [67744].

Rue St-André. Lot 7-595; terrain 25 x 62.10 d'un côté et 62.7 de l'autre, supr. 1,568, vacant. H. V. Meredith à The Montreal Loan & Mortgage Co; \$102.38. [67748]

Rue Drolet, Nos 692 et 694. Lot 167-27, avec maison en bois; terrain 35 x 75.2 d'un côté, 75.3 de l'autre, supr 2,632. Le Shérif de Montréal à Eugène Lafontaine; \$1,165. [67758]

Rue Rivard, Nos 532 à 536 Lot 162-181 et 182 avec maison en brique, terrain 22 x 70, supr 1540 chacun. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Chs. J. Morris; \$1,600 [67768].

Rue St Louis, Nos 345 à 349. Lot 195 avec maison en bois, terrain 75 x 170. Geo. Small en sa qualité de tuteur à ses enfants à Orton N. Amey; \$2,800 [67795].

Rue St Hubert. Lot 7-789, terrain 25 x 109, supr 2725 vacant. H. V. Meredith à Mélina Ménard; \$149.87 [67810].

Rue Bret ouf, Nos 275 et 273. Lot 329 172 avec maison en brique, terrain 25 x 80 James Walker à Jérôme Gervais; \$900 [67813].

Rue St André. Lot 7-493, 494 et 495, terrains 25 x 87 supr 2175 chacun vacants. H. V. Meredith à Pierre Milot; \$358.88 [67815].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Knox, No 234 et 236. Lot 3399-127 avec maison en brique, terrain 22 x 71 supr 1562. J. B. Pilon à Mary Elisabeth Brown épouse de Fred Wm Patch; \$1 314 [67713].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, No 501 et 503. Lot 15-631 avec maison en brique, terrain 20 x 72 supr 1440 Marie Lea Raza épouse de F. X. St Jean à Joseph Edmond Renaud; \$2,111.76 [67702].

Rue Durham, No 27 à 33. Lot 1-179 180, 181, 282 et 283 avec maison en brique terrain 25 x 103 supr 2575 chacun. Alexandre Hogue à Joseph Hogue; \$3,750 [67708].

Rue Rachel Nos 322 à 326. Lot 12-132 et 133, avec maison en pierre, terrain 43.9 x 92.6. Joseph Hogue à Alexandre Hogue; \$9,000 [67707].

Rue St Denis No 946. Lot 15-538 à 542, avec maison en brique, terrain 125 x 100. Lu Shérif de Montréal à The Royal Institution for the Advancement of Learning; \$11,000 [67735].

Rue St Urbain. Lot 458-8, 9, 10 et pt S. E. 458-11, terrain 70 x 110 vacant. S. C. Stevenson à Anthime Paquette; \$3795 [67754].

Ave Chambord. Lot 6-70 et 71, terrain 24 x 70 supr 1680 chacun vacants. Edouard Roy à Léveillé & Ouimet; \$1877.91 [67761].

Ave Chambord. Lot 6-72, terrain 24 x 70, supr 1680 vacant. Edouard Roy à Arthur Ouimet, \$997.36 [67762].

Rue Seaton. Lot 1-257, 258 et 259, terrain 25 x 103 chacun, vacants. Le Shérif de Montréal à Léonidas Villeneuve; \$1,020 [67780].

Rue Sydenham, Nos 718 et 720. Lot 1-197 et 196 avec maison en brique, terrain 35.10 x 103. Corbeil & Léveillé à George Bradshaw; \$4,000 [67791].

Rue S. Hypolite Nos 476 et 478. Lot 271, avec maison en bois, terrain 21 x 75, supr 1575. Nazaire Forget dit Dé-

ENTREPRENEURS
JOS. BINETTE
Constructeur-General
308 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
T. L. Bell 712-4. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG Residence: 18 AVE PAPINEAU
Résidence: 581 et 583 St-André. Tel. Bell 6113

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BERARD
HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 97.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: Residence Privée:
142 ST-CHAS.-BORROMEE. 1 No. 203 AVENUE LAVAL.
6. 18.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

ABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE LI ST-ANDRE, MONTREAL
Telephone Bell 6328.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
 222. Av. de l'Hotel-de-Ville.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparations de toute sorte à des prix défiant toute compétition.
No. 1 Rue Calumet, Ste Cunégonde.

E. ROBERT
Constructeur :: General
465, RUE ST-ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier: 51 rue Ste-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1268 RUE NOTRE-DAME.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE Ferblantiers Plombiers Couvresseurs
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERRANTIER ET COUVREUR.
100 rue St Henri, coin St-Maurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.
No 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

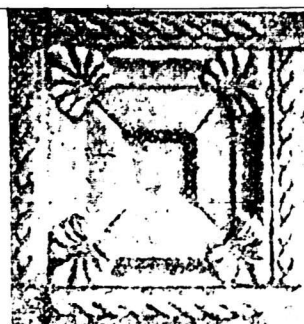
A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

J. BENJ. DAGENAIS
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



Exécution: Bardenes, Brique posée, en fer, etc.
Représentant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.
Tel Bell 8118

MATERIAUX... Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différent s marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

BUREAU ET MAGASIN: ...
Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL
BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

patie et al à Joa Etienne Magneron dit Lajeunesse; \$800 [87801].

MONTREAL ANNEXE.

Rue St Louis. Lot 12-2 65, avec maison en briques et pierre, terrain 25 x 90.8. Anthime Paquette à S. C. Stevenson; \$3,500 [87755].

Rue Clark. Lot pt S. E. 11-360; terrain 25 x 84. The Montreal Investment and Freehold Co. à Jessie Smith épouse de John Murlson; \$374. [87807]

WESTMOUNT

Rue Ste-Catherine. Lot 379-4-1 et 379-3-2; terrains sup 2,475 chacun vacants. Wm Robertson Copland à Joseph R. Fair; \$3,712 50 [87723]

Ave Western. Lot 350-5, terrain sup 25 x 100. La Communauté des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général à Ann Eliza Dickson Vve de Geo Anderson; \$2,282.15 [87803].

ST-HENRI.

Rue Ste Rose de Lima. Lot pt 2067 avec maison en bois et brique, terrain 22 x 95. The Montreal Loan & Mortgage Co à Magloire Dupuis; moyennant bons et valables considérations [87775].

Rue Ste Rose de Lima. Lot pt 2067, avec maison en bois et brique, terrain 22 x 95. The Montreal Loan & Mortgage Co à Antoine Gougeon; moyennant bons et valables considérations [87778]

MAISONNEUVE

Ave Jeanne d'Arc. Lots 14-312d, 312e, 313 à 321, terrains vacants. The Imperial Brush Mfg Co, en liquidation à J. W. Rodolphe Brunet \$610 [87785].

Ave Jeanne d'Arc. Lot 14 303, terrain vacant. The Imperial Brush Mfg Co (Ltd) à Hon Alph Desjardins; \$350 [87786].

DELORIMIER

Lot pt 7 avec maison etc. Albert E. de Lorimier à Antoine Bélanger; \$24,000 [87734].

COTE DES NEIGES

Lot 152-28 et 29, terrains vacants. Henry B. Picken à James Bailey; \$1,500 [87802].

ST LAURENT

Grande Allée de Florence. Lot 465-77 et 75, terrain 25 x 100. L. Cousineau et Ed. Gohier à Félix Plante; \$250 [87701].

Rue L'Hippodrome. Lot 468-299, 300 et 301; terrain 84 x 113 d'un côté et 169 de l'autre, vacant. Ludger Cousineau et Ed. Gohier à Pierre Kennedy; \$450. [87703]

Chemin des Ormes. Lots 465-581 et 582; terrains 25 x 131 chacun, vacants. L. Cousineau et E. J. Gohier à Michael James Cummings; \$300. [87718]

Grande Allée de Florence. Lot 465-305, terrain 25 x 100 vacant. L. Cousineau et Ed. Gohier à Théodule Dupras; \$150 [87719].

Chemin des Ormes. Lots 465-631 et 632, terrains 25 x 131 chacun, vacants. L. Cousineau et Ed. Gohier à J. B. Marion; \$300 [87720].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot 18 avec maison etc, terrain 60 arpents et 10 perches. Anthime Dagenais à Hormidas Meunier & George Vandelaç; \$4,000 [87792].

Lot 228-364 et 365, terrains vacants. Liboire Paquin à James C. Weir & R S Weir; \$375 [87800].

LACHINE

Lot 87, terrain sup 8148. Agnes Dunlop H. Brown à Marion Miller épouse Rev Richard Hewton \$500 [87809].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 324 avec maison etc, terrain sup

152 arpents et 15 perches. Véronica Annie H. Ritchie épouse John Baxter Wood à Thos Anderson Richardson; \$25,000 [87805].

STE GENEVIÈVE

Lot 67, avec maison, etc.; terrain sup. 57 arpents, 72 perches et 65 pieds (mesure française). Herménégilde Langevin dit Lacroix à Herménégilde Brunet; \$1,950. [87739]

Lot 240, avec maison, etc.; terrain sup. 72 arpents (mesure française). Benjamin Legault à Pierre Legault; \$29,000. [87741]

Lot 294, avec maison, etc, terrain sup 95 arpents 9 perches et 81 pieds (mesure française). Joseph Legault, fils de Noël, à Lucien Leveu; \$28,000 [87742].

RIVIÈRE DES PRAIRIES

Lot 71. Terrain spr 10431 pieds vacants Elodie Lavigne veuve Nap. Bleau à Arthur Rocan dit Bastien; \$175 [87869].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Laurent.....	34,000 00
St Louis.....	5,500 00
St Antoine.....	9,125 00
Hochelaga.....	1,519 25
St-Denis.....	11,753 51
St Gabriel.....	1,314 00
St Jean-Baptiste.....	38,357 03
Montreal Annexe.....	3,874 00
Westmount.....	5,994 65
Maisonneuve.....	960 00
De Lorimier.....	24,000 00

\$136,397 44

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

- Rue Ste Catherine quartier Hochelaga, 24^c le pied.
- Rue Huntley quartier St Denis, 9^c, 11^c le pied.
- Rue St André quartier St Denis, 7^c, 6^c, 5^c le pied.
- Rue St Hubert quartier St Denis, 7^c, 8^c, 5^c le pied.
- Rue St Urbain quartier St Jean Baptiste, 49^c le pied
- Ave Ohambord quartier St Jean Baptiste, 55 et 59^c le pied.
- Rue Seaton quartier St Jean Baptiste, 13^c le pied.
- Rue Clark Montreal Annexe, 17^c le pied.
- Rue Ste Catherine Westmount, 75^c le pied.
- Ave Western Westmount, 91^c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 19 juin 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$302,093 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$51,853
Successions.....	37,100
Cies de prêts.....	9,500
Assurances.....	203,640

\$302,093

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

- 4¹/₂ p. c. pour \$15,000 et \$20,000.
- 5 p. c. pour \$4,000; \$4,850; 2 de \$6,000; \$8,000 et \$170,140.
- 5¹/₂ p. c. pour \$6,000.
- Les autres prêts portent 6, 6¹/₂, 7 et 10 pour cent d'intérêt.

VICTOR BOHEMIER — TEL. MARSH 568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

W. D. RUFANGE Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin
ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris Bureau et Atelier: --- COTE-DES-NEIGES, MONTREAL.

J. BRUNET Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4660 conuexion gratuite pour Montréal.
---COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS (Successeurs de A. R. Cintra) Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres. 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

WILFRID MERCIER Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

A. VAILLANGOURT, PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montreal.

CHS. HENDRICK
2504, rue Ste-Catherine
PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR

SPECIALITE: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

J. A. ROBILLARD & CIE MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE
Tel. Marchands 1211. RTE-CUNEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE — MARCHANDS DE —
SABLE DE GREVE
81, rue McCord, Montréal

THEO. DAVID PEINTRE-DECORATEUR : DE MAISONS ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitré et Lagauchetière.
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE CI-DEVANT

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS
Couvreur, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur. Electriciens, Etc.
Spécialité pour la pose de Appareils de Chauffage de toutes sortes.
Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.
No 386, rue St-Laurent
-NTREAL

